

LES ANNONCES LANDAISES

ENTREPRISE

Cigar box guitars
montoises

RENCONTRES PAYSAGES

La vie en Geaune

DANS L'OBJECTIF

Steven Burke :
l'appel de la forêt

OLIVIER
JAMMES
Fondateur de Beer Up

BEER UP
FAIT MONTER
LA PRESSION





DANIELA ET PHILIPPE LAGRAULA

© H. R.

GASTRONOMIE UNE ÉTOILE MICHELIN POUR PHILIPPE LAGRAULA

Philippe Lagraula, le chef qui avait déjà été primé en 2006 à Dax, vient de se voir décerner une étoile au Guide Michelin pour son travail à la table gastronomique de la Villa Mirasol à Mont-de-Marsan. « Une cuisine d'une grande finesse », écrit le guide gastronomique qui, en 2020, avait accordé un Bib Gourmand au Bistrot 1912, la version « abordable » du savoir-faire du jeune chef montois.

Les Landes comptent désormais six tables étoilées. Trois étoiles pour Les Prés d'Eugénie à Eugénie-les-Bains ; deux pour le Relais de la Poste à Magescq et une pour Les Clefs d'Argent et la Table Mirasol à Mont-de-Marsan, Le Hittau à Saint-Vincent-de-Tyrosse et la Villa de l'Étang Blanc à Seignosse.



© Marie-Camille Ortando

CINÉMA « EN PLEIN FEU »

Alors qu'un feu géant ravage la forêt des Landes, Simon (Alex Lutz) et son père Joseph (André Dussollier) se retrouvent prisonniers de leur véhicule au milieu de ce cauchemar... C'est le point de départ du scénario d'« En plein feu » de Quentin Reynaud, sorti en salle le 8 mars, tourné notamment dans les Landes, aux environs de Sore et soutenu par le département des Landes et la région Nouvelle-Aquitaine.

COUP DE BUZZ



ENVIRONNEMENT SE FORMER À LA NATURE

Découvrir le monde végétal sauvage autour de chez soi, identifier les oiseaux de la région, décrypter leurs chants et leurs comportements, s'initier au cycle de vie des amphibiens ou à la reconnaissance des insectes...

Les formations proposées toute l'année par le parc naturel régional des Landes de Gascogne permettent de s'immerger dans les milieux naturels qui façonnent le territoire et, pourquoi pas, de participer par la suite aux inventaires naturalistes mis en place par le parc et ses partenaires.

info@parc-landes-de-gascogne.fr
www.parc-landes-de-gascogne.fr

4



SOMMAIRE

4 FOCUS LANDES

Beer up fait monter la pression

10 ACTU LANDES

Cigar box guitars montoises

12 ACTU LANDES

La vie en Geaune



14 DANS L'OBJECTIF

Steven Burke : l'appel de la forêt

17 ON EN PARLE

20 L'ŒIL DES EXPERTS

La tare de la balance

24 SOCIAL

Régime social des ruptures conventionnelles

26 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL

APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

35 TENDANCES BOURSE

36 QUOI DE NEUF ?

Exposition
Au temps de Gishia
et ses amis



Hebdomadaire créé en 1944 - Édité par COMPO-ECHOS SARL au capital de 50 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège 33000 Bordeaux - Bureaux landais : 12 rue du IV-Septembre 40000 Mont-de-Marsan - Tél : 05 58 45 03 03 - mail : contact@annonces-landaises.com - 120 av. Georges-Clemenceau 40100 Dax • Président honoraire : Jean-Louis DUMOLIA • Directeur de publication : Guillaume LALAU • Directeur délégué : Nicolas THOMASSET • Rédactrice en chef : Nelly BÉTAILLE - 07 85 39 51 22 - n.betaille@annonces-landaises.com • Rédaction : Julie DUCOURAU, Cécile AGUSTI, Hubert RAFFINI, Anne TAUTOU, Isabelle TRANCOEN, Christine LAMAISON • Direction artistique : David PEYS • Maquettistes : Noëlle SANZ, Sarah ALBERT & Raphaëlle MOURET • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie BROUTTIER • Webmarketing : Cyrielle MORFEA • Assistante communication digitale : Magalie RICCETTI • Service annonces légales et abonnements : Liliane DORRER • Service commercial marchés publics : Cathy DARTHENUCCQ - 06 12 98 21 75 - marchespublics@annonces-landaises.com • Service commercial annonces légales : Christophe CLERTEAU - c.clerteau@annonces-landaises.com • Publicité : Guillaume LALAU et Christine SABOURIN - 05 56 52 32 13 - publicite@echos-judiciaires.com • Direction financière et administrative : Katia DE STEFANO • Responsable comptable : Florence MANOEUVRIER • Service comptabilité : Élodie VIGNEAU • Dépôt légal à parution hebdomadaire • Parution le samedi • Impression : ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage : SUD MAILING • Commission paritaire n° 0623 1 83288 • ISSN 1270-704X • Prix de vente : 1,50 € • Abonnement annuel : 40 € • Membre de RésoHebdoEco



BEER UP FAIT MONTER LA PRESSION

Depuis Saint-Vincent-de-Paul, Olivier Jammes a imaginé une nouvelle façon de servir la bière, grâce à un système breveté de remplissage par le fond du verre. Après avoir conquis le marché professionnel et le grand public, ce sont bientôt les brasseurs artisanaux qui vont pouvoir en bénéficier.

Par Cécile AGUSTI





ooo



OLIVIER
JAMMES

Fondateur de Beer Up

La bière est une boisson sournoise. Parfaite à une température comprise entre 3 °C et 5 °C, elle se met à mousser et devient difficile à servir au-delà. Alors, en ce 15 août 2014, dans la chaleur étouffante des ferias de Dax, Olivier Jammes désespère face à un serveur de la rue de la Soif, ne sortant que de la mousse de sa machine.

Pour rire, un de ses amis lance : « Pour bien faire, il faudrait remplir les gobelets par le cul ! » La blague de fêtard fait tilt dans sa tête. Et s'il était vraiment possible de remplir les verres par leur fond ? Les problèmes de mousse ne seraient plus qu'un lointain souvenir et on arrêterait de gaspiller de la bière.

Ingénieur mécanicien de formation, et après 12 ans en tant que responsable du matériel au sein de l'entreprise Bernadet Construction à Grenade-sur-l'Adour, Olivier Jammes décide de se pencher sur la question. Suite à quelques essais dans son garage, il se rapproche de Pulseo pour développer son projet. Txomin Ansotegui, directeur du technopôle dacquois, se souvient très bien de ce premier rendez-vous. « Olivier est arrivé avec un gobelet en plastique au fond duquel il avait fait un trou. Dessus, il avait collé le filtre qu'on trouve sur les bouteilles de ketchup, pour créer une sorte de vanne. Et il nous a expliqué son concept de tireuse à bière avec remplissage par le fond du verre. »

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

À l'écoute du projet, l'équipe de Pulseo est pour le moins circonspecte. « Au début, on l'a pris pour un inventeur un peu fou... » Mais cette première impression est vite balayée. Car Olivier Jammes a de la suite dans les idées. « J'ai tout de suite compris le potentiel de développer les verres lavables, personnalisables et réutilisables.



© Beer-Up

Car il est très intéressant de créer des machines qui font acheter du consommable ! »

Grâce aux aides du département, de la région et de BPI France, il se lance dans deux ans de recherche et développement. Il se rapproche de la société Caulonque, à Soustons, pour créer les moules de ses verres percés, mais étanches, et utilise le fablab de Pulseo pour mettre au point le système d'arrêt automatique du remplissage des gobelets.

UNE ENTREPRISE EN DÉVELOPPEMENT

Installée à Saint-Vincent-de-Paul, Beer Up a vu passer son effectif de 0 à 8 salariés depuis 2019. La progression devrait se poursuivre dans les années à venir. La société qui réalise actuellement 2 millions d'euros de chiffre d'affaires par an vise les 5 millions d'euros à trois ans.

○○○

LE MARCHÉ PRO TOUJOURS EN POINTE

Si Beer Up se concentre désormais sur la fabrication de machines pour le grand public, elle s'est associée à Re-uz (anciennement Ecocup) pour la commercialisation des tireuses à bière destinées au marché professionnel. Et le succès ne se dément pas de ce côté-là non plus. Le Parc des Princes, le Zénith de Lille, l'U Arena de Paris et le stade de Twickenham en Angleterre pourraient bientôt être équipés.

80 000 EXEMPLAIRES VENDUS EN 3 ANS

En 2016, il commercialise ainsi sa première tireuse révolutionnaire : l'imposante « Beer Up System ». Destiné aux professionnels, le concept séduit les bars, les brasseries et les grands événements fes-

tifs et sportifs dans les stades et les salles de concerts.

Fort de ce succès, Olivier Jammes décide de décliner le produit pour le grand public. En mai 2019, le « Beer Up » voit le jour. Cette tireuse portable, qui fonctionne sans électricité, permet de tirer la

bière fraîche partout où l'on souhaite avec les fûts de 5 litres de la gamme Beertender.

Le succès est immédiat. « On avait fabriqué 2 500 pièces. Elles ont été écoulées en 10 jours ! Il a fallu refabriquer de nouveaux modèles très rapidement. On n'a pu recommencer à distribuer qu'à partir du mois d'août. »

D'abord commercialisée sur son site internet, puis en grande distribution, la machine s'écoule à plus de 80 000 exemplaires en trois ans. Elle séduit aussi les entreprises qui y voient un excellent vecteur de communication. Beer Up propose en effet de personnaliser les verres et les tireuses à leur image. Des sociétés régionales comme Coco Picoty (négoce, stockage et distribution de produits pétroliers à Geaune), ou nationales comme Legrand (spécialiste mondial des composants électriques) ou Stanley (marque d'outillage américaine) ont adopté la formule.



BIENTÔT POUR LES BRASSEURS ARTISANAUX

Olivier Jammes décide toutefois d'aller encore plus loin. « Il y a plus de 1 000 brasseries artisanales en France. On va leur concevoir un fût en inox qu'elles vont pouvoir remplir pour vendre leur bière au travers de nos tireuses. »

Après trois ans de conception, d'optimisation et de prototypage, Beer Up mettra sur le marché en 2024 un nouveau kit de tirage pour fûts standards de 5 litres. Tous les brasseurs pourront ainsi commercialiser leur production avec ce système. Ce nouveau concept est très attendu. Présenté en avant-première en novembre dernier, il a

reçu le Prix de l'innovation du Salon du brasseur de Nancy 2022. Du nouveau aussi pour les particuliers : au mois de mai, Beer Up va lancer une nouvelle machine grand public aux options surprenantes. L'une d'elles permettra en particulier de remplir un fût vide avec la boisson de son choix, gazeuse ou non, avec ou sans alcool.



ACTIONNAIRE DE PULSEO

À ses débuts, Beer Up s'est appuyée sur les ressources du technopôle Pulseo pour se développer. Aujourd'hui, elle en est devenue actionnaire. « C'est au tour d'Olivier Jammes de nous accompagner maintenant, sourit Txomin Ansotegui, directeur du technopôle dacquois. Il amène son expérience et ses conseils. C'est une manière de renvoyer l'ascenseur. »



Pour les brasseurs artisanaux, Beer Up mettra sur le marché en 2024 un nouveau kit de tirage pour fûts standards de 5 litres de bière... à consommer avec modération



CIGAR BOX GUITAR

MONTOISES

William Guillon s'est pris de passion pour ces cordophones, historiquement faits de boîtes à cigares dans l'Amérique de la guerre de Sécession. Un instrument en pleine renaissance qu'il fabrique dans son atelier à Mont-de-Marsan.

Par Julie DUCOURAU

Comme B. B. King, Jimi Hendrix aurait eu une cigar box guitar (CBG) comme premier instrument vers ses cinq ans. Keith Richards et Paul McCartney ont, eux aussi, composé avec, plus grands. L'origine des CBG remonte au XIX^e siècle en Amérique, quand les guitares classiques, trop chères, ont poussé des musiciens sans le sou, noirs et blancs, à se fabriquer leur propre cordophone avec ce qu'ils trouvaient : une boîte à cigares pour la caisse de résonance, un manche à balai ou de pioche et quelques cordes, d'une à quatre en général.

LUTHERIE DE RÉCUP'

La plus ancienne preuve illustrée d'un instrument de boîte à cigares connue est une gravure datant de 1876 montrant deux soldats de la guerre civile dans un champ, dont l'un joue du violon en boîte à cigares (cigar box fiddle). L'instrument s'est ensuite popularisé durant la Grande Dépression dans les années 1930. Et depuis une vingtaine d'années, il connaît un nouvel essor avec des artistes de blues comme Justin Johnson, Asaf Avidan, Seasick Steve ou Samantha Fish qui le remettent à l'honneur.

William Guillon a toute sa vie voulu jouer de la guitare, mais il a attendu que son fils s'y mette un jour pour le suivre, grâce à la magie des accordeurs électroniques, lui qui ne supportait pas les guitares mal accordées... « Aussitôt, je me suis mis dans la lutherie amateur. J'ai acheté une imitation de Stratocaster cassée, je l'ai retapée en m'aidant de tutoriels sur le web. Et là, par hasard, je suis tombé sur le blog d'un gars qui faisait de la lutherie, puis sur le fameux Seasick Steve... J'ai découvert le mot cigar box guitar et j'ai trouvé l'instrument fabuleux. Je m'en suis fabriqué une et elle est restée en décoration jusqu'à mon accident », explique le touche-à-tout, passé de dessinateur en béton armé à conducteur de travaux, de la logistique pour une entreprise de surf à Hossegor au bâtiment tous corps d'état sur l'île d'Aix. C'est là qu'il se blesse un hiver en faisant des lames de volet, et perd deux de ses doigts : « Le premier truc qui m'est venu à l'esprit, c'était la musique et la moto. J'ai décidé dans la minute qui a suivi, que jamais je n'arrêterai l'une ou l'autre ». Il revient alors à Mont-de-Marsan et réintègre la maison de ses grands-parents où il avait vécu enfant.

Ses modèles sur ampli, toujours uniques, sont faits de **caisses de vin ou de boîtes de cigares**



UITARS

Des dizaines de boîtes à cigares de Cuba ou du Brésil attendent leur heure musicale



ENTRETIEN ET RÉPARATION D'AMPLIS

« Au bout de six mois, avec encore mes pansements, je me suis mis à refabriquer des CBG. » Des modèles électriques sur ampli, toujours uniques, à son goût, ou sur commande de clients, avec des caisses de vin en bois, des boîtes de cigares trouvées ici ou là (chez un spécialiste du cigare à Béhobie ou au tabac près de la Madeleine à Mont-de-Marsan), des os d'osso bucco pour les cordiers qu'il crée aussi en spatule de cuisson acier retaillée, des goulots de bouteille « bottleneck » pour l'effet slide, des vieux micros, etc. Car William Guillon est le roi de la récup'. Au plafond de son atelier, des dizaines de lattes d'un vieux lit en acajou attendent d'être poncées et transformées en manches de CBG, au-dessus de stocks de ferraille en tout genre. Pendant le Covid, ce passionné de disques vinyles qui, trois jours par semaine, travaille dans la recyclerie de l'association montoise Landes Partage où il achète régulièrement de la hi-fi cassée, a aussi suivi une formation de dépanneur en audiovisuel et électroménager à Saint-Vincent-de-Tyrosse pour réparer et entretenir des amplificateurs de guitare et haute-fidélité : « Les amplis à lampes, c'est ma passion première ! ». Pas un hasard donc si l'auto-entrepreneur vend désormais ses CBG chez un copain qui crée des enceintes acoustiques au design personnalisé, dans la boutique éphémère de Capbreton côté Pont Lajus, sur les rives du Boudigau qui prend ainsi des petits airs de Mississippi.

Instagram @larrachelutherie

LA VIE EN GEAUNE

La bastide au sud-est du département vise le label Petites Cités de Caractère® et travaille à un projet de chemin des vignes.

Par Christine LAMAISON



N'en déplaise à Stéphane Bern, devenir le temps d'une éphémère émission télé le plus beau village de France n'est pas la consécration ultime. Et pourquoi ne pas viser un label plus exigeant qui requiert tout autant d'attraits, notamment en termes de patrimoine, mais qui en prime, implique la participation active des habitants pour le valoriser, s'inscrit dans la durée, ne s'adresse pas aux seuls touristes, mais va plutôt dans le sens de la revitalisation des centres-bourgs et des bassins de vie ? Geaune fait partie des communes landaises* à tenter d'obtenir le titre de Petites Cités de Caractère®. Et pour ce faire, travaille à un projet de chemin des vignes qui fait déjà rêver de flâner sous les tonnelles, du côté du Tursan.

PLAN DE RÉFÉRENCE

Non, Gilles Couture, le maire de Geaune, l'admet volontiers, sa commune n'a pas de longues plages de sable blond, de belles forêts de pins qui vous rendent le tourisme facile. Mais à entendre sa passion communicative, lors des Rencontres paysage et cadre de vie qui se déroulaient le 23 février à Vieux Boucau, cette bastide de 750 habitants située au sud-est du département peut revendiquer bien d'autres atouts. Créée ex nihilo en 1318, devant son nom aux marchands génois, sa disposition en échiquier de 25 îlots autour d'une place centrale, son patrimoine bâti, mais aussi ses infrastructures structurantes, la mettent au cœur d'un bassin de vie de 2 500 habitants, aux portes d'Eugénie-les-Bains. « En 2017, le CDT [comité départemental du tourisme, devenu Landes attractivité, NDLR] a dit que ce serait bien que certaines communes visent le label Petites Cités de Caractère®. Ils ont établi une liste et Geaune en faisait partie. En 2018, nous avons été retenus parmi les communes éligibles. Et il nous a fallu élaborer un plan de référence. »

UN ANNIVERSAIRE FÉDÉRATEUR

De 1318 à 2018, il y a bien 700 ans. Cet anniversaire de la bastide a été l'occasion d'une grande fête médiévale avec défilé des habitants en costumes, charrettes et chevaux. « Mais cela a surtout été l'occasion de fédérer la population, raconte Gilles Couture. Et en 2019, quand le plan de référence a été lancé, nous avons choisi un bureau d'études qui travaillait sur le participatif, avec les habitants. 80 environ sont venus. 10 % de la population ce n'est pas mal pour un début... Un plan de référence, cela permet d'avoir une vision globale de ce que l'on veut faire de la commune. C'est une feuille de route. Classiquement, cela comprend un diagnostic, une stratégie, des actions à mener. Là, c'est le plus difficile car intervient la question du financement. Mais on sait aussi

que ce n'est pas juste l'affaire d'un mandat. L'important c'est que le sillon soit tracé. »

De cette réflexion avec les habitants est née l'idée d'un chemin des vignes dans une rue de la bastide. Parce que jadis dans tous les jardins poussaient deux ou trois rangs de vigne et qu'il existe encore des chais dans de nombreuses maisons. Ce chemin aura pour objectif de montrer l'importance de la viticulture et de renforcer l'identité de la bastide. « En 2023, nous allons choisir un maître d'œuvre et repartir sur du participatif. À travers des ateliers, nous allons faire venir les riverains, les habitants, les commerçants pour dire comment ils le voient. Est également associé le collègue puisque ce chemin passe devant, ainsi que la cave de Tursan. » Plantations de vieux cépages, de rosiers souvent associés aux arbres fruitiers, exposition de vieux outils, de photos anciennes, tonnelle au-dessus d'une rue font déjà partie des idées lancées pour écrire le récit de Geaune, avec une réalisation espérée en 2024. Et voir toujours la vie en Geaune.

DANS L'AIR DU TEMPS

« Le label Petites Cités de Caractère® est né dans les années 1970 en Bretagne, et avait pour objectif avant l'heure de revitaliser les centres-bourgs de moins de 6 000 habitants qui avaient une histoire, un patrimoine, mais aussi des activités, une vie. Le tout avec une charte, des critères, des prérequis très exigeants explique Sophie Labassa, référente pour ce label à Landes attractivité. Il nous a plu parce qu'il correspondait aussi à notre stratégie pour faire connaître les Landes intérieures. On connaît tous notre patrimoine naturel dans les Landes, mais nous avons aussi un petit patrimoine bâti, des bastides où il fait bon vivre. Par ailleurs, cela s'inscrivait dans une démarche de concertation des habitants. Certes, il y a le tourisme, mais ce sont aussi des lieux de vie. Le label a été présenté en 2017 à Sorde-l'Abbaye et plusieurs communes ont été fléchées. Le conseil départemental a apporté une aide pour la mise en place des plans de référence. Nous les suivons depuis plus de trois ans en binôme avec le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Pour nous, c'est une démarche très positive. Beaucoup de maires qui voyaient le patrimoine comme un frein le considèrent, grâce à cette démarche, comme un levier et essaient de tout mettre en œuvre pour obtenir des subventions et faire reconnaître aux habitants que le patrimoine c'est un plus. Est arrivée depuis la démarche « Petites villes de demain »*.

C'est donc vraiment un label dans l'air du temps. »

* Programme lancé en 2020 par le gouvernement pour redynamiser 1 600 petites villes

* Labastide-d'Armagnac (déjà labellisée) et cinq autres sont actuellement accompagnées vers le label : Amou, Geaune, Saint-Justin, Roquefort et Sorde-l'Abbaye.

STEVEN BURKE

L'APPEL

DE LA FORÊT

Avec ses œuvres ultra colorées et son style identifiable au premier coup d'œil, le peintre, illustrateur et graphiste Steven Burke est devenu, en quelques années, un véritable ambassadeur artistique de la forêt landaise. Portrait.

Par Isabelle TRANCOEN

« **L**es pins, les fougères, les genêts, les chênes-lièges et les arbousiers... à première vue, la forêt des Landes peut paraître stéréotypée. Mais, pour moi, c'est un aspect rassurant. Quand je rentre de voyage, la vue des premiers pins par la fenêtre du train me fait immédiatement me sentir chez moi. » C'est précisément au milieu de cette nature apaisante – son motif de prédilection – que Steven Burke a choisi de vivre et d'installer son atelier. La pinède n'est pourtant pas son milieu de vie originel. Né en Allemagne, Steven Burke a beaucoup déménagé. Il est notamment passé par Paris, puis Bordeaux, avant de rejoindre les Landes – terres natales de sa compagne, Fanny Fleuraux – il y a une douzaine d'années. Après Hossegor et Seignosse, c'est aujourd'hui à Léon qu'il puise son inspiration. « Cette nature qui m'entoure, je ne m'en lasse pas. Elle semble être toujours pareille, mais elle est finalement très différente au fil des saisons », estime Steven Burke. Une affaire de rythme, très calme en hiver et bouillonnant en été, mais aussi de lumières.

DU GRAFF AUX FRESQUES MURALES

La lumière, c'est précisément ce qui saute aux yeux dans le travail de ce peintre à l'univers graphique et coloré. « On apporte la luminosité avec les couleurs, note Steven Burke. Je les choisis en fonction des émotions et de la temporalité. Mon travail est généralement plus coloré en hiver qu'en été car c'est une

saison qui réclame des couleurs qui réchauffent, qui dynamisent. » Après des études de communication visuelle, il débute en tant que graphiste, spécialisé dans l'illustration. Il travaille pour de grandes marques de prêt-à-porter, mais aussi pour la presse. À cette époque, son talent s'exprime également en couleurs sur les murs délabrés de Bordeaux. Là, pas de commande ni de cahier des charges à respecter. Juste ses envies et sa créativité.

« Au fur et à mesure, l'envie de travailler pour moi s'est imposée. Et mon emménagement dans les Landes, dans ce cadre plus introspectif, m'a poussé à me focaliser un peu plus sur mes réelles envies professionnelles », confie Steven Burke. En 2015, la fresque « Wonderlandes », fruit d'une initiative conjointe avec Morgan De Vismes, un des fondateurs de la marque de vêtements Step Art, voit le jour à Hossegor. Signée de son pseudo Lucky Left Hand, cette œuvre devient rapidement emblématique du style Burke. On y retrouve les motifs de la main, de l'œil et de la fougère, chers à l'artiste. « À cette époque, j'étais en quête de sens. J'avais envie de travailler pour des gens dont je

« Cette nature qui m'entoure, je ne m'en lasse pas »

STEVEN BURKE EN QUELQUES MOTS

Le « style Burke » en trois mots
Minimaliste, coloré et audacieux

L'endroit qui vous inspire
Le lac d'Hossegor en hiver

**L'artiste que vous aimeriez
faire découvrir**
Le peintre Hugo Capron

La bande-son de votre atelier
De l'italo-disco

La couleur que vous utilisez le plus
Le bleu et le vert

**La personne que
vous aimeriez rencontrer**
Sébastien Tellier

**Le plus beau compliment qu'on
puisse faire sur votre travail**
Que ça fait du bien !



partageais les valeurs. Cette fresque a été un point de départ fort. » Par la suite, d'autres œuvres murales fleurissent dans les communes voisines. Dans des lieux publics, mais également chez des particuliers.

PLONGÉE DANS UN BAIN DE FORÊT

En parallèle, depuis 2015, Steven Burke déroule son interprétation de la forêt landaise sur toile. Et les pins - très graphiques, presque oniriques - sont aujourd'hui un sujet majeur, objet de variations aux couleurs vibrantes. En 2020, les murs du centre d'art Troisième Session, à Soorts-Hossegor, se teignent de ses pins colorés à l'occasion de l'exposition « Ça y est, on est enfin perdus ». Steven Burke réalise également une fresque monumentale sur la façade du siège social de l'entreprise Louis Vuitton, à Paris. À chaque fois, il joue avec une palette chromatique très étendue. Il mélange les couleurs pastel aux tons plus percussifs, dans un exercice de répétition de motifs qui échappe savamment à la monotonie. Il en ressort une impression joyeuse et positive. On se sent bien. Comme dans son atelier, lumineux et coloré, au milieu de la forêt, où son travail solitaire se mêle à une ingénieuse collaboration avec sa femme, Fanny Fleuraux.

Car, si depuis quelques années, Steven Burke signe ses toiles de son nom, indice d'un « travail plus assumé », confie-t-il, le tandem qu'il forme avec sa femme - baptisé Fleurke [contraction de leurs deux noms de famille, NDLR] - occupe également une place importante. « Au début, c'était mon univers. Maintenant, c'est le nôtre, explique Steven Burke, sous le regard complice et bienveillant de celle avec qui il partage sa vie et son atelier. On a la même sensibilité,

les mêmes goûts, la même formation. On échange beaucoup, on partage nos idées. On ne fait que ce qui nous plaît à tous les deux. » Fanny Fleuraux gère la partie linogravures et, ensemble, ils cherchent, imaginent et expérimentent. Alors qu'il vient de clôturer sa dernière exposition, intitulée « Parablues », Steven Burke reste discret sur ses prochains projets : « Dans nos têtes, nous avons beaucoup d'idées et d'envies... ». Ils évoquent « des collaborations à venir » et cherchent « un lieu pour une prochaine exposition ». Pour le moment, nous n'en saurons pas plus. Mais on a déjà hâte.





© Armée de l'air et de l'espace

AÉRONAUTIQUE LA BA 118 TESTE LE RAFALE F4

Le Centre d'expertise aérienne militaire (CEAM), sur la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan, s'apprête à mener les étapes d'expérimentation sur le Rafale au standard F4. Qualifié de véritable « saut technologique, industriel et stratégique », au lancement du projet en 2019, par Florence Parly, alors ministre des Armées, ce nouvel avion issu des Rafale F3R, intègre de nouvelles capacités telles que l'intégration d'un viseur de casque, du pod Talioos (nacelle aéroportée de désignation d'objectifs) et d'un nouvel armement de 1 000 kg. Les conduites de tir air-air, air-sol et le système d'autoprotection sont également optimisés. Sur le premier appareil livré à Mont-de-Marsan, le 2 mars dernier, et le second qui doit arriver dans quelques semaines, le CEAM procédera dans un premier temps à la phase d'« adoption » de l'avion qui vise à permettre l'appropriation du Rafale F4 par les forces pour les missions d'entraînement. L'étape suivante permettra d'atteindre la première capacité opérationnelle (PCO) de l'appareil, avant la pleine mise en service opérationnelle (MSO).

ÉLECTROMÉNAGER MONT-DE-MARSAN : LA BOUTIQUE LESTRADE REPRISE PAR UN SALARIÉ

Cet hiver, cette institution montoise de l'électroménager depuis 1970 a changé de main. Salarié depuis 2009, Philippe Picot a repris, en SAS (Société à actions simplifiée) avec quatre de ses enfants, l'entreprise du 101 avenue Georges-Clemenceau, à Bernard Lestrade qui avait suivi les pas de son père dans la vente et la réparation d'électroménager et téléviseurs. « C'est un gros défi, je ne suis pas tout jeune – 60 ans – mais il n'y avait pas de repreneur et ça allait fermer sinon », explique le nouveau dirigeant qui a été suivi et formé pendant 10 mois par la chambre de métiers et de l'artisanat pour assurer ses nouvelles fonctions. Philippe Picot entend bien rester dans la continuité de la boutique cinquantenaire réputée pour son service après-vente et dépannage tous modèles, même sur ceux non vendus ici. Pour cela, il vient d'embaucher, fin février, un technicien dépanneur et antenniste.



PHILIPPE
PICOT

© D. R.



DÉVELOPPPEMENT DURABLE

OUVERTURE D'UNE RECYCLERIE SOLIDAIRE D'ÉLECTROMÉNAGER À SAINT-PAUL-LÈS-DAX

Après deux mois de travaux, le Comptoir de l'électroménager solidaire (Cems) a ouvert mi-mars ses locaux au 106 boulevard de Saint-Vincent-de-Paul au centre-ville de Saint-Paul-lès-Dax, avec de l'électroménager reconditionné à petits prix. Sur 400 m², dont 50 m² de boutique et 200 m² de stockage d'appareils, l'association développe une activité de recyclerie spécialisée dans la collecte de gros électroménager auprès des déchetteries, la réparation, la commercialisation et si besoin, la valorisation vers des éco-organismes. Pour promouvoir cette démarche de développement durable, la région Nouvelle-Aquitaine vient de lui voter une aide de 50 000 euros, le département devrait suivre ainsi que des fondations d'établissements bancaires. Le démarrage de l'activité d'insertion, qui bénéficie d'un conventionnement comme Atelier chantier d'insertion (ACI), a permis de créer deux emplois permanents et six emplois en insertion équivalent temps plein (ETP). « On a déjà du travail pour plus de monde », assure Charlène Tato, présidente de l'association qui a soumis son projet au Budget participatif citoyen des Landes afin d'acheter du matériel informatique.

ÉCONOMIE

LA QUINZAINE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Du 27 mars au 7 avril, la région Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires se mobilisent pour favoriser la création d'entreprise. Ateliers, salons, conférences, webinaires, concours, animations... à chacun de choisir la formule qui lui convient. Pour les futurs entrepreneurs landais, étudiants, salariés ou demandeurs d'emploi, créateurs ou repreneurs d'entreprise, la Quinzaine de la création propose notamment de participer à la 25^e édition du salon *Entreprendre dans les Landes* au stade Maurice-Boyau à Dax le 28 mars, à la salle des fêtes de Parentis-en-Born le 30 mars ou à la chambre de commerce et d'industrie des Landes (CCI) des Landes à Mont-de-Marsan le 4 avril. Une édition anniversaire organisée par la CCI et la chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine Landes (CMA-NA 40), où le développement durable, le tourisme responsable et la transition digitale seront au cœur des échanges, avec plus de 40 partenaires présents dans tous les domaines. www.entreprises.nouvelle-aquitaine.fr

FINANCEMENT PARTICIPATIF 139 MILLIONS D'EUROS COLLECTÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2022

Il est loin le temps où le terme « crowdfunding » devait être explicite. Le financement participatif a permis de collecter 2,3 milliards d'euros en 2022 (+ 25 % par rapport à 2021) en France, dont 139 millions d'euros en Nouvelle-Aquitaine, selon le dernier baromètre de l'association des professionnels du secteur, réalisé par le cabinet Mazars. Depuis 2015, le financement participatif global a ainsi été multiplié par 14 pour un total cumulé de 7 milliards d'euros, tous modèles transactionnels confondus (don, prêt, investissement). Le crowdfunding immobilier maintient son positionnement de locomotive au niveau national (+ 40,2 %), suivi par l'environnement et les énergies renouvelables. En matière de mécanismes de collecte, si l'approche directe reste prépondérante (66 % de la collecte), les canaux des cabinets en gestion de patrimoine (15 %) et les fonds d'investissement (8 %) montent en puissance.



Le Cofalit® obtenu
à l'issue de la vitrification

INDUSTRIE NOUVEAU CONTRAT POUR INERTAM EN ITALIE

À Morcenx-la-Nouvelle, Inertam, la filiale du groupe lando-girondin Europlasma, spécialiste du traitement des déchets dangereux via la technologie de la torche à plasma, poursuit son implantation sur le marché italien. Elle vient de signer un accord-cadre pour sept ans avec la société italienne Furia qui exploite notamment une plateforme de collecte de déchets dangereux en vue de leur envoi dans les filières de valorisation dédiées. Les deux partenaires travaillent d'ores et déjà à l'instruction d'une autorisation de transport transfrontalier entre l'Italie et la France à hauteur de 500 tonnes de déchets amiantés italiens collectés vers le centre de traitement landais afin d'y être définitivement détruits par vitrification. « Au-delà des raisons environnementales et sanitaires évidentes, le choix de la vitrification pour les déchets d'amiante s'inscrit dans une logique d'économie circulaire puisque le sous-produit obtenu, appelé Cofalit®, sera par la suite valorisé en remblai de sous-couche routière », rappelle le groupe dans un communiqué.

JEAN-MARC
FIGUET

LA TARE DE LA BALANCE

La balance commerciale française est, pour le moins, déséquilibrée : elle n'a pas été excédentaire depuis 2003 et le déficit se creuse inexorablement. Si notre facture énergétique a lourdement pesé dans la balance en 2022, le faible taux d'industrialisation de la France n'aide pas à redresser la situation.

Par le professeur Jean-Marc FIGUET
Bordeaux School of Economics
Responsable du master banque et finance

La balance commerciale retrace l'ensemble de nos transactions sur les biens et services avec le reste du monde. Année après année, inlassablement et irrémédiablement, le déficit commercial bat des records : 164 milliards d'euros en 2022, soit un quasi-doublement par rapport à 2021. Nos échanges commerciaux sont déficitaires vis-à-vis de toutes les régions du monde. Rappelons que notre dernier excédent commercial remonte à 2003. Une éternité. Les statistiques des douanes nous indiquent que la part en valeur des exportations françaises dans les exportations mondiales passe de 2,7 % en 2021 à 2,5 % en 2022. En 2003, cette part était de 5,2 %. En 20 ans, notre présence sur les marchés mondiaux a donc été divisée par deux.

FINANCEMENTS ÉTRANGERS

Pire, la balance des transactions courantes, qui inclut les transactions commerciales et les transactions financières avec le reste du monde, est également déficitaire d'environ 53 milliards. En 2022, nous avons plus dépensé que nous n'avons gagné. Notre capacité de financement est devenue négative et nous avons dû emprunter ces 53 milliards à l'extérieur. Nous sommes donc devenus dépendants des financements étrangers, ce qui constitue un facteur supplémentaire d'affaiblissement de notre économie sur la scène mondiale. Dans un contexte géopolitique tendu, notre situation n'est certes pas singulière. En effet, la balance



« Nos échanges commerciaux sont déficitaires vis-à-vis de toutes les régions du monde »

○○○

commerciale de la zone euro, excédentaire en 2021 (+ 116 milliards), est devenue déficitaire en 2022 (- 314 milliards) avec un déficit record à l'égard de la Chine (- 400 milliards). Et même, l'Allemagne, pourtant championne du monde du commerce international, a souffert de l'environnement mondial. Son excédent commercial a été divisé par deux entre 2021 et 2022 pour s'établir à « seulement » 76 milliards d'euros. Si elle n'est pas singulière, notre situation commerciale interroge tout de même sur notre positionnement dans l'économie mondiale.

LOURDE FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Les causes du déficit commercial français sont bien connues, les matières premières et l'industrie. Ces causes ont été aggravées par la dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar (- 11 % en 2022) qui a renchéri le coût de nos importations. L'économie française est structurellement dépendante de ses importations de matières premières, notamment de pétrole et de gaz. La guerre en Ukraine et les sanctions contre la Russie ont fait flamber les prix de l'énergie. Et l'entretien de nos centrales nucléaires ne nous a pas permis d'exporter de l'électricité. Total, la facture énergétique s'est alourdie de 70 milliards d'euros en 2022. La construction de nouveaux réacteurs nucléaires EPR, ainsi que le développement de sources d'énergies renouvelables telles que l'éolien et le solaire, prendront du temps avant que notre mix énergétique évolue significativement.



« Les entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 499 salariés), celles qui font la force du tissu industriel allemand, ne sont pas légion en France »

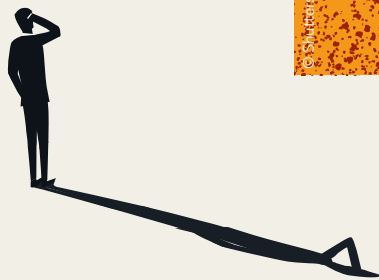
MANQUE D'ENTREPRISES DE TAILLE INTERMÉDIAIRE

Le déficit industriel (-78,5 milliards) est plus alarmant car il traduit, un peu plus chaque année, l'effondrement de notre industrie et notre perte de compétitivité. Seuls cinq secteurs, toujours les mêmes, sont excédentaires : l'aéronautique (+ 23,5 milliards), les boissons (+ 16), les parfums et cosmétiques (+ 15,4), la construction navale (+ 3,1) et la pharmacie (+ 2,9). Les autres secteurs sont tous déficitaires. La palme revient, d'une part, au secteur automobile (nous préférons les allemandes et les japonaises aux françaises) et, d'autre part aux produits de l'optique, de la téléphonie et de l'informatique (nous n'en produisons quasiment pas). Le nombre d'entreprises exportatrices est insuffisant si on le compare à nos voisins européens. On le sait, depuis longtemps, la taille des entreprises françaises est souvent trop petite pour les inciter à aller vendre leurs produits à l'étranger. Les entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 499 salariés), celles qui font la force du tissu industriel allemand, ne sont pas légion en France. De même, notre industrie exporte principalement vers l'Union européenne et pas assez vers d'autres zones de l'économie mondiale.

LE TAUX D'INDUSTRIALISATION LE PLUS FAIBLE D'EUROPE

Malgré les discours des uns et des autres et quelques exemples choisis de relocalisation réussie, la France se désindustrialise inexorablement. En 2000, notre industrie représentait 14 % du PIB. En 2021, elle n'en représente plus que 9 %. Bien évidemment, cette tendance n'est pas propre à la France et concerne l'ensemble de l'Union européenne (18 % en 2000, 15 % en 2021), mais elle y est beaucoup plus spectaculaire. Nous partageons aujourd'hui avec la Grèce, le taux d'industrialisation le plus faible en Europe, à la différence près que le taux d'industrialisation des Grecs est resté stable entre 2000 et 2021. On pourrait incriminer le droit du travail pour expliquer ce résultat. On pourrait tout aussi bien incriminer le droit européen de la concurrence qui empêche la création de géants dans l'industrie et les services comme aux États-Unis ou en Chine. Mais c'est surtout l'absence de stratégie industrielle depuis le début des années 1980, et l'avènement de la mondialisation, qui doivent être incriminés. Pas de politique industrielle, pas d'industrie, pas d'exportation. Et, on peut regarder avec effroi la politique industrielle américaine visant à attirer les fleurons européens, à coup de gigantesques subventions, pour les accompagner dans leur transition climatique. Et,

« **Le retour à la souveraineté économique**, en réaction à la crise sanitaire et à la géopolitique, **est une gageure** »



On peut, pour l'instant au moins, regarder avec effroi la faiblesse de la réponse française et européenne. Le retour à la souveraineté économique, en réaction à la crise sanitaire et à la géopolitique, est une gageure. On ne peut qu'espérer que le plan de relance France 2030 infléchira la tendance séculaire de désindustrialisation et de mauvais positionnement de nos industries sur les marchés mondiaux.

LE TRANSPORT MARITIME PERFORME

Les services sont LA force structurelle de l'économie française : le tourisme et les services aux entreprises. Ils ont permis de dégager 50 milliards d'euros d'excédents en 2022 (36 milliards en 2021). La dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar et la levée des restrictions sanitaires a fait revenir les touristes américains sur le

territoire. Dans le Sud-Ouest, la côte atlantique et les campagnes ont vu affluer les touristes. De bonne augure pour 2023 qui devrait marquer le retour en force des Chinois.

Les services produits, les banques et les assurances ont, comme d'habitude, contribué à l'excédent de la balance des services. Avec le Brexit, la place de Paris devient incontournable en Europe et le savoir-faire de notre industrie financière n'est plus à démontrer. Il est à noter que le transport maritime est apparu en 2022 comme un nouveau point fort de l'économie française. Les résultats exceptionnels de CMA-CGM (30 milliards de profits en 2022) sont venus gonfler notre excédent commercial. Reste à savoir si ces résultats ne sont que transitoires, une conséquence des perturbations post-Covid, ou durables.

L'analyse de la balance commerciale révèle la spécialisation et le positionnement d'une économie dans l'ordre mondial. L'économie peut, de ce point de vue, être considérée comme forte parmi les faibles, mais faible parmi les fortes.

RÉGIME SOCIAL DES RUPTURES CONVENTIONNELLES

Le régime social des indemnités de rupture conventionnelle et de mise à la retraite devrait être harmonisé pour favoriser l'emploi des seniors.

Le projet de réforme des retraites présenté au Sénat prévoit une harmonisation du régime social des indemnités de rupture conventionnelle (rupture du contrat de travail à durée indéterminée sur accord entre salarié et employeur) et des indemnités de mise à la retraite. Actuellement, l'indemnité de rupture conventionnelle suit le même régime que l'indemnité de licenciement (exonération de cotisations de sécurité sociale, de CSG et de CRDS, dans la limite de deux fois le plafond de la Sécurité sociale, soit 87 984 euros). L'indemnité est en revanche soumise au forfait social de 20 %, à la charge de l'employeur, sur la partie exonérée de cotisations. Cependant, si le salarié, compte tenu de son âge, est en droit de liquider sa pension de retraite, l'indemnité de rupture conventionnelle est intégralement soumise aux cotisations de Sécurité sociale, à la CSG et à la CRDS (soit un taux d'environ 20 %). La rupture conventionnelle pour les salariés âgés est souvent préférée à la mise à la retraite par l'employeur.

L'indemnité de mise à la retraite, équivalente à l'indemnité de licenciement, est exonérée de charges sociales mais soumise à une contribution patronale de 50 %. Du côté du salarié, une rupture conventionnelle lui permet de bénéficier de l'indemnisation du chômage jusqu'à son départ à la retraite (soit pendant deux ans et trois mois depuis février 2023).

Cette situation explique le pic du nombre de ruptures conventionnelles chez les salariés de plus de 50 ans, en constante augmentation (+ 4,1 % en 2021).

Le projet de réforme des retraites envisage d'unifier ces règles à compter du 1^{er} octobre 2023, dans le but de favoriser le maintien des seniors dans l'emploi.

Dans tous les cas de rupture conventionnelle et de mise à la retraite, l'indemnité serait exonérée de cotisations sociales et de CSG-CRDS dans les limites actuellement applicables.

La part de l'indemnité exonérée de cotisations sociales serait soumise à une contribution patronale au taux unique de 30 %. Corrélativement, le forfait social de 20 % serait supprimé pour les ruptures conventionnelles. La charge sociale des mises à la retraite baisserait ainsi de 20 points et serait identique à celle des ruptures conventionnelles des salariés âgés. Pour les autres ruptures conventionnelles, la charge sociale augmenterait de 10 points.

Référence

Projet de loi de réforme des retraites

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES PUISSANCE FISCALE	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JANVIER 2022	JANVIER 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	108,12	114,60	+ 6 %
INDICE HORS TABAC	107,30	113,86	+ 6,1 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
2 ^e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %	
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 ^e TRIMESTRE 2022	13,26	+ 3,5 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,27 €	1 709,28 €		

LES ANNONCES LANDAISES

annonces-landaises.com

Actualité économique
Vie des entreprises et des collectivités
Décryptages juridiques
Annonces légales - Ventes aux enchères

40€ TTC
magazine + site internet

ABONNEZ-VOUS !

52 numéros

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur annonces-landaises.com

Paiement sécurisé



6 MOIS = 25 €

1 AN = 40 €

2 ANS = 59 €

Nom ou raison sociale _____

Activité _____

Adresse _____

Ville _____ code postal _____

Tél _____ email _____

Autre contact _____

Nombre d'abonnements souhaité _____

Contact : **Liliane Dorrer**

contact@annonces-landaises.com / 05 58 45 03 03

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail

MONT-DE-MARSAN RÉSULTATS DU JEUDI 9 MARS 2023

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
	SCP DE BRISIS & DEL ALAMO	MAISON A USAGE D'HABITATION AVEC GARAGE ET JARDIN NON ATTENANTS	URGONS	20 RUE DE LA FONTAINE	45 000 €	Carence d'enchères
	SCP DE BRISIS & DEL ALAMO	MAISON ANCIENNE AVEC BATIMENTS AGRICOLES	SAINT-LOUBOUER	385 CHEMIN DE COUTET	130 000 €	Carence d'enchères

E-mail : contact@annonces-landaises.com

Plateforme : annoncelegalepro.annonces-landaises.com

Les ANNONCES LANDAISES, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département des Landes.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour le département des Landes.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département des Landes ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département des Landes ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département des Landes ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département des Landes ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

LES ANNONCES
LANDAISES

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TÉL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ANNONCES LANDAISES
12, rue du IV Septembre 40000 Mont-de-Marsan

CONTACT : LILIANE DORRER
CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM / 05 58 45 03 03

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

369 rue Victor Hugo 40700 Hagetmau

Correspondant : Mme la Présidente, Pascale REQUENNA

Objet du marché : La présente consultation concerne la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système WIFI, LAN, FIREWALL, serveur et maintenance de l'ensemble des installations de ce système.

Mode de passation : Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles L2124-2 1^{er} et R2124-2 à R2161-20 du Code de la Commande Publique. Le marché est passé en appel d'offres ouvert.

Durée du marché : Le marché est conclu pour une durée de 2 ans à compter de sa notification, avec possibilité de reconduction tacite pour deux périodes de 1 an.

Décomposition de la consultation : Le marché fait l'objet d'une décomposition en lots.

Lot 1 : Fourniture, installation et mise en service d'un système WIFI, LAN, FIREWALL et maintenance de l'ensemble des installations de ces systèmes.

Lot 2 : Fourniture, installation et mise en service d'un système téléphonique, interface, appel infirmier et maintenance de l'ensemble des installations de ce système.

Lot 3 : Fourniture, installation et mise en service d'un serveur informatique et maintenance de ce système.

Critères d'attribution :

Valeur technique : note sur 60

Prix : note sur 40

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Une lettre de candidature avec en cas de groupement, les membres le composant ainsi que l'habilitation du mandataire par ses cotraitants (imprimé DC1 recommandé).

Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat.

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Attestation sur l'honneur, pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 ou L2141-7 à L2141-10, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du présent marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (rubrique E-1- déclaration DC2).

Liste des références : les principales références chiffrées et datées de moins de trois ans pour des prestations identiques auprès d'autres clients.

Modalités d'obtention du DCE ou de remise des offres : <https://marchespublics.landaispublic.org>

Renseignements administratifs : Par téléphone 05 58 05 78 78 ou par courriel : ccashagetmau@ccashagetmau.fr

Renseignements techniques : CONSULTELE, M. PIQUER Bertrand, par téléphone au 05 57 77 17 87 ou par courriel : bertrand.piquer@emconsultel.fr

Date limite de réception des offres : 11 avril 2023 à 12 h.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 mars 2023

L23AL01299

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 58 45 03 03

contact@annonces-landaises.com

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché n° 23CME01

Pouvoir adjudicateur :

COMMUNE DE MIMIZAN
2 Avenue de la Gare 40200 Mimizan
Tél. : 05 58 09 44 44
achats@cc-mimizan.fr
www.mimizan.fr
https://marchespublics.landespublic.org

Objet du marché : implantation d'un city-stade pour le compte de la commune de Mimizan

Nature du marché : Travaux

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : Implantation d'un city stade pour le compte de la mairie de Mimizan - Lot 02 - Terrain multi-sports

Lieu d'exécution : Mimizan (40200)

Durée du marché : 2 mois à compter de la notation du marché

Date prévisionnelle de démarrage des prestations : avril 2023

Procédure : Procédure adaptée en application de l'article R 2123-1-1° du Code de la Commande Publique.

Caractéristiques principales :

Nature et étendue des prestations : Implantation d'un city stade pour le compte de la mairie de Mimizan. La présente consultation porte uniquement sur le lot 02. Le lot 01 relatif au terrassement a fait l'objet d'une consultation anticipée.

Allotissement :

Lot 01 : Terrassement / Gros-oeuvre

Lot 02 : Terrain multi-sport

Visite de site : conseillée

Variantes : interdites

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Date limite de réception des offres : vendredi 31 mars 2023 à 12 h.

Délai de validité des offres : 60 jours

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation est disponible en téléchargement sur le profil acheteur <https://marchespublics.landespublic.org>, sous la référence 23CME01.

Les questions devront être posées sur ce même profil acheteur.

Les modalités de dépôt des plis sont précisées dans la lettre de consultation.

Voies de recours : Tribunal Administratif de Pau Villa Noulibos, 50 cours Lyautey 64010 Pau cedex - www.telerecours.fr

Fait à Mimizan, le 10/03/2023

L23AL01290

CONSTITUTIONS

X.F.C.J HAY

Création de la sci : X.F.C.J.HAY .
Siège : 2146 route de herran 40160 PARENTIS EN BORN. Capital : 500 €. Objet : L'acquisition, l'administration, la restauration, la construction, et l'exploitation par bail, location ou autrement, de biens et droits immobiliers. Gérant : Xavier Hay, 2146 route de herran 40160 PARENTIS EN BORN. Durée : 99 ans au rcs de MONT-DE-MARSAN. Cessions soumises à agrément.

L23AL00792



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **Kali'na**
Enseigne : Kali'na
Forme : SARL UNIPERSONNELLE
Siège social : 33 rue Lafayette 40500 Saint-Sever.

Objet : l'activité prestations de service de soins esthétiques telles que l'épilation, soin visage et corps adultes et enfants, massage du corps, prothèse onguulaire,

extension des cils, l'hydrothérapie pour bébé, massage bébé, vente de produits esthétiques et accessoires.

Durée : 99 ans
Capital : 4.000 €
Gérance : Madame Emilie, Jeanne, Marie, Stéphanie HAMEL demeurant 535 Rue Muscadelle 40090 Saint-Perdon.
Immatriculation : RCS Mont-de-Marsan.
Pour avis,

L23AL01045

SCI LOU CAMIN

Société Civile Immobilière
Au capital social de 1.000 €
Siège Social : 60 Impasse de Marroy 40190 PUJO LE PLAN
RCS MONT-DE-MARSAN

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 10.03.2023, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : «SCI LOU CAMIN»
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 1.000 €
SIEGE SOCIAL : 60 Impasse de Marroy 40190 PUJO-LE-PLAN
OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
DUREE : 50 années
GERANCE : M. GARRABOS Philippe, demeurant 60 Impasse de Marroy 40190 PUJO-LE-PLAN.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un ces-

sionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, après agrément donné à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au RCS de MONT-DE-MARSAN.
Pour Avis.

L23AL01158



Aux termes d'un ASSP en date du 03/03/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : L'ATELIER DE NICO
Objet social : salon de coiffure, vente d'accessoires de coiffure ; vente de bijoux et vêtements d'hommes
Siège social : 166 Rude des Arbouses, 40600 BISCARROSSE
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MONT-DE-MARSAN
Gérance : M. BALDASSARI Nicolas, demeurant 997 Avenue de la Plage, 40600 BISCARROSSE

L23AL01235



Aux termes d'un ASSP en date du 03/03/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EURL FORTUNATO DAMIEN
Objet social : Transports privés et publics de voyageurs en taxis
Siège social : 90 Impasse Fabouet, 40460 SANGUINET
Capital : 79 730 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MONT-DE-MARSAN
Gérance : M. FORTUNATO Damien, demeurant 90 Impasse Fabouet, 40460 SANGUINET

L23AL01240



217 av. Corps Franc Pommies
40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél : 05 58 06 26 64

SAS LBF FONCIERE

Société par actions simplifiée
Au capital initial de 1.000,00 euros
122 AVENUE SERGE BARRANX
40150 SOORTS HOSSEGOR
RCS DAX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/03/2023, il a été constituée une société

Dénomination sociale : SAS LBF FONCIERE
Siège social : 122 avenue Serge Barranx 40150 Soorts-Hossegor
Forme sociale : Société par actions simplifiée
Capital social : 1.000,00 euros
Activité : L'acquisition de tous immeubles et droits immobiliers, l'administration et exploitation à bail ou autrement, la gestion desdits immeuble et de tout autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, la cession éventuelle desdits immeubles.

La location meublée et équipée de tous immeubles, l'acquisition, l'exploitation, la distribution et la vente de tous biens et services destinés à contribuer, directement ou indirectement, à l'aménagement, au confort et à l'agrément des immeubles loués, gérés ou cédés;

Premiers dirigeants : Président

Monsieur Léo Baptiste FERNIER, né le 06/10/2000 à Mont-de-Marsan (France),

de nationalité Française, demeurant 122 Avenue Serge Barranx, 40150 Soorts-Hossegor (FRANCE), nommé pour une durée illimitée.

Admissions aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque associé est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 années
Immatriculation au RCS de Dax.

L23AL01282

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
8 allée de la Capère
40000 Mont-de-Marsan

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ

Dénomination : **CANOP'ENERGIES**

Forme : SARL

Capital : 2.000 €

Siège social : 24 Avenue des Pyrénées 40800 Aire-sur-l'Adour.

Objet : Vente et pose de panneaux photovoltaïques en sous-traitance, Vente, pose et maintenance de tous systèmes de conditionnement d'air, de climatisation, de chauffage, de pompes à chaleur en direct ou en sous-traitance, Travaux d'isolation thermique intérieure et extérieure de bâtiments, et plus généralement tous travaux de rénovation énergétique de l'habitat en direct ou en sous-traitance, Vente et pose de menuiserie en tout genre en sous-traitance, Tous travaux de plomberie en direct ou en sous-traitance, Pose de terrasses en bois, en sous-traitance,

Gérant : M. Xavier DETOEUF demeurant 257 Boulevard Saint Medard 40000 Mont-de-Marsan et M. Yohan LARCHER, demeurant 8 Route de Momy 64350 Peyrelongue-Abos.

Durée : 50 années

RCS : Mont-de-Marsan

L23AL01295

Prescripteur,

Une annonce à Paris,
Marseille, Lyon,
Strasbourg, Lille, Nantes...
Ne cherchez plus un
correspondant,

LES ANNONCES
LANDAISES
se chargent de tout

- un gain de temps,
- un seul interlocuteur,
- un meilleur service,
- une fiabilité de notre correspondant,
- aucun surcoût.



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 58 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution en date du 09 MARS 2023 de la Société à Responsabilité Limitée LABO AUDIO AUDILANDES au capital de 1000 euros. Siège social : 1 rue de la Chaumière 40100 DAX. Objet : l'activité d'audioprothésiste, le négoce d'articles, matériels et produits d'audioprothèse. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de DAX. Gérant : Monsieur Franck MIRASSOU, demeurant au 1 rue de la Chaumière 40100 DAX, nommé pour une durée illimitée.

L23AL01297

Aux termes d'un ASSP en date du 10/03/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LANDES INTERNATIONAUX FORMATIONS & EXPERTISES**

Sigle : L.I.F.E

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : la réalisation de formations et d'expertises aux niveaux national et international sur des sujets liés aux sciences et aux technologies mais également à la gestion, au développement d'entreprises et à l'expertise internationale. La gestion de prises de participations, en ce compris la fourniture de certains services (administratifs, financiers, documentation etc), aux sociétés de groupe.

Siège social : 101 route de Sainte Croix, Domaine du four à résine, 40400 Meilhan

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DAX

Président : M. CHARRIER Jean Luc, demeurant 4 allée des Sablettes, 31140 LAUNAGUET

Admission aux assemblées et droits de votes : - Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : - Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers

Pour avis
Jean Luc CHARRIER

L23AL01303

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné à la suite d'un acte ssp de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SARL

DENOMINATION : **LE SUZAN**

SIÈGE SOCIAL : 865 Chemin de Bellegarde - ZI du Tinga - 40140 MAGESCQ

OBJET : Toutes activités liées à la promotion immobilière. L'activité de marchand de biens ; Toutes opérations liées à l'activité de lotisseur ; L'acquisition, la construction et la vente d'immeubles ; L'achat en vue de leur revente de biens et droits immobiliers.

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 1000 euros

APPORTS EN NUMÉRIQUE : 1000 euros

GERANCE : - Monsieur Pascal SAGARDIA - SAINT PAUL LES DAX (40990) 138 Allée de la Cible.

IMMATRICULATION : au RCS de Dax

Pour avis,
L23AL01313

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné à la suite d'un acte ssp de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SCI

DENOMINATION : **ARTEKA**

SIÈGE SOCIAL : 865 Chemin de Bellegarde - ZI du Tinga - 40140 MAGESCQ

OBJET : L'acquisition, la construction, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers.

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 1 000 euros

APPORTS EN NUMÉRIQUE : 1000 euros

GERANCE : - Monsieur Pascal SAGARDIA - SAINT PAUL LES DAX (40990) 138 Allée de la Cible.

IMMATRICULATION : au RCS de Dax

Pour avis,
L23AL01314

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné à la suite d'un acte ssp de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SASU

DENOMINATION : **SAGARDIA ENERGIES**

SIÈGE SOCIAL : 865 Chemin de Bellegarde - ZI du Tinga - 40140 MAGESCQ

OBJET : création, acquisition, exploitation de moyens de production d'électricité d'origine renouvelable

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article «12 - Agrément» des statuts.

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 20 000 euros

GERANCE : - SASU SAGARDIA - 865 CHEMIN DE BELLEGARDE ZI DU TINGA 40140 MAGESCQ, SASU immatriculée au RCS de DAX (40) sous le numéro siret 797 682 267 00027 et représentée par M. Pascal SAGARDIA, PDG.

IMMATRICULATION : au RCS de Dax

Pour avis,
L23AL01315



26 Rue Beck
33800 BORDEAUX

HOLDING TG

SARL

au capital de 2000 €

4 rue de la tannerie - 40100 DAX
Société en cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 10/03/2023, est constituée la Société HOLDING TG, SARL au capital 2 000 € dont le siège est situé au 4 rue de la tannerie 40100 DAX, qui présente les caractéristiques suivantes :

Objet : La détention et la gestion d'un portefeuille de participations dans des sociétés opérationnelles, la participation active à la conduite de la politique et au contrôle des sociétés détenues ainsi que l'accomplissement de services administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers au profit des filiales.

Durée : 70 années à compter de son immatriculation au RCS

Gérant : M. Timothée GEHIN demeurant 4 rue de la tannerie 40100 DAX

La société sera immatriculée au RCS de DAX (40).

Le Gérant
L23AL01318



PERSPECTIVES
NOTAIRES



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Véronique POURTAU, Notaire à HAGETMAU (Landes), le 13 mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LUMANI**
Siège : SAINT-PAUL-LES-DAX (LANDES) 40990 145 Route de Castets.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la détention, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits mobiliers et immobiliers, l'administration, la gestion et la location par tous moyens directs ou indirects du patrimoine social, la régularisation de tous emprunts auprès de toute banque, ainsi que de toutes garanties notamment hypothécaires sur tous les biens et droits mobiliers et immobiliers de la société, l'aliénation de ses droits et biens mobiliers et immobiliers au moyen de vente, échange ou apport en société, l'utilisation ou l'occupation gratuite par les associés des droits et biens mobiliers et immobiliers, dans les conditions prévues aux présents statuts.

Durée : 99 ans
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont exclusivement en numéraire.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame Violeta-Vasilica TUTUNEL épouse ZANFIRACHE, demeurant à SAINT-PAUL-LES-DAX (40990) 145 route de Castets.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de DAX (Landes).

Pour avis
Le notaire.

L23AL01331



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 03/03/2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Rubis sur ongle
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 120 euros

SIÈGE : 103 rue des Quillers 40260 LINXE

OBJET : Onglerie, cils, microblading ; centre de formation ; centre de distribution ; vente de produits cosmétiques et de parfum se rapportant à l'onglerie, aux cils et au microblading ; vente d'accessoires et d'objets, vente de créations textiles artisanales.

DURÉE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article Règles d'adoption des décisions collectives des statuts avec prise en compte des voix du cédant.

PRÉSIDENT : Madame Fleuriane VINCENT, demeurant 103 rue des Quillers 40260 LINXE.

IMMATRICULATION : au RCS de DAX.

Pour avis,
L23AL01342

BERNA
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2.000 €
1984 Route de Tilh
40290 Habas
En cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : BERNA

Capital : 2.000 euros

Siège : 1984 Route de Tilh 40290 Habas.

Objet :

- L'acquisition, la gestion, l'administration, l'aliénation, la vente, l'exploitation par bail ou autrement, la location de tous immeubles nus, bâtis ou non bâtis, biens et droits immobiliers, ainsi que la réalisation de tous travaux de construction, aménagement, rénovation, entretien ou réparation des immeubles ;

- La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

- Et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

La Société est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité.

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés donné par assemblée générale extraordinaire.

Président : M. Adrien HILLOTTE demeurant 13 Rue des Chevreuils 40230 Saubion.

Directeur général : M. Benjamin HILLOTTE demeurant 2 Rue Doussseau 40130 Capbreton.

Immatriculation : RCS de Dax

Pour avis
L23AL01348

En date du 14/03/2023 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme juridique : SARL

Dénomination : **SARL MAFUNDU**

Siège Social : 2 rue de l'Agassé 40230 St-Vincent-de-Tyrosse.

Au capital de : 1.000 €

Durée : 99 ans.

Objet : Restauration sur place ou à emporter.

Gérant : M. MAFUNDU N'DANGANI Andrew demeurant 2 rue de l'Agassé 40230 St-Vincent-de-Tyrosse.

La société sera immatriculée au RCS de Dax

Pour avis, le Gérant
L23AL01353

LES ANNONCES
LANDAISES
SERVICE
ABONNEMENT
TÉL. 05 58 45 03 03
contact@annonces-landaises.com

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Nicolas ROBIN, Notaire à HAGETMAU (Landes), le 9 mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI J.F.
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la détention, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits mobiliers et immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits en question, tant en France qu'à l'étranger, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit, l'administration, la gestion et la location par tous moyens directs ou indirects du patrimoine social, la régularisation de tous emprunts auprès de toute banque, ainsi que de toutes garanties notamment hypothécaires sur tous les biens et droits mobiliers et immobiliers de la société, étant ici précisé que la société peut se porter caution hypothécaire à titre gratuit et occasionnelle uniquement en garantie du financement d'un droit démembré, dont l'autre droit est acquis par la société bénéficiaire de la caution, l'aliénation de ses droits et biens mobiliers et immobiliers au moyen de vente, échange ou apport en société, sans pour autant que ces opérations soient analysées comme des actes de commerce et ne portent atteinte au caractère civil de la société, l'utilisation ou l'occupation gratuite par les associés des droits et biens mobiliers et immobiliers, dans les conditions prévues aux présents statuts.

Siège social : MONTGAILLARD (40500) 680 chemin de Plantier
Durée : 99 ans
Le capital social est fixé à la somme de : mille euros (1.000,00 EUR).
Les apports sont exclusivement en numéraire.
Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé.
Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément à la majorité suivante : 75% des votes et 2/3 des votants.
Les gérants de la société sont : Monsieur Franck Cédric DUCOURNAU, demeurant à MONTGAILLARD (40500) 680 chemin de Plantier, et M. Jérôme DUCOURNAU, demeurant à SOLFERINO, 8 Quartier le Platiet, né à MONT DE MARSAN le 25 juin 1976.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de MONT-DE-MARSAN (Landes).

Pour avis
Le notaire.

L23AL01368

MODIFICATIONS

le 09/01/2023, l'AGE de la SCI SES, La Forestière, 1300 Avenue Du Pyla Biscarrosse Plage, 40600 BISCARROSSE, capital 1524,49€, 402951073 RCS Mont-de-Marsan, transfère le siège au domicile du gérant Madame Sylvie GUILLEUX sis 17 Route de l'hommelais, 49500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU à compter du 09/01/2023. rad greffe Mont-de-Marsan. immat rcs nouveau greffe Angers

L23AL01087



Société d'Expertise Comptable
Ancernois - Cernon - Langon - Mérignac - Portes
www.a3caudit.com

GOCAP
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 60 RUE EL ALAMEIN
C1, 33000 BORDEAUX
838 787 430 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 23/02/2023, l'AGE des associés de la SAS GOCAP a décidé de transférer le siège social du 60 RUE EL ALAMEIN

C1, 33000 BORDEAUX au 1552 Route de Peborde 40180 HINX à compter du 01/03/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 838 787 430 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DAX.

Président : M. François CAPITAINE demeurant 121 Rue de Chassin 64600 ANGLET

Directeur général : Mme Nathalie CAPITAINE demeurant 121 Rue de Chassin 64600 ANGLET

L23AL01119



AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE

DBF - SAS au capital de 1 000 euros - siège social : 428 Chemin de Pelot - 40160 PARENTIS EN BORN - RCS MONT DE MARSAN 911 886 075

Aux termes de l'AGE du 01/06/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social au 2 Rue John Maynard Keynes - La Braneyre - 33980 AUDENGE à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de MONT DE MARSAN et au RCS DE BORDEAUX.

L23AL01162



SCI ILANA

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 175 Rue Forestière
40600 BISCARROSSE
RCS de MONT-DE-MARSAN
n°852 152 768

L'AGE du 23/11/2021 a décidé le transfert du siège social au 5 rue des Ecoles, Zone artisanale, 40410 SAUGNACQ ET MURET à compter du 23/11/2021.

L23AL01255



SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIES
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

PHARMACIE SEIGNOSSE LE PENON

Société d'Exercice libéral à responsabilité limitée Unipersonnelle
au capital de 45 000 euros
Siège social : 7 Place de Castille
40510 SEIGNOSSE
RCS DAX 800 919 714

Suivant AGE du 22.02.2023, la collectivité des associés a :

- préalablement modifié son objet social qui devient : l'acquisition de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location, ou autrement dudit immeuble, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

- Décidé de modifier la dénomination sociale qui devient SCI BRUS.

- Décidé de transférer le siège social du 7 Place de Castille 40510 SEIGNOSSE au 11 avenue Georges Sand 40510 SEIGNOSSE

- puis décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en société civile immobilière à compter du 22.02.2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Sa durée demeure inchangée.

Le capital social reste fixé à la somme de 45.000 euros, divisé en 4.500 parts sociales de 10 euros chacune.

Madame Zeltia MOULIETS, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par Madame Zeltia MOULIETS demeurant 11 avenue Georges Sand 40510 SEIGNOSSE.

Pour avis

La Gérance

L23AL01269



PIERRE ADAMS

S.A.S. au capital de 38.200 Euros
Siège social : 255 avenue du 8 mai 1945
40160 Parentis-en-Born
477 953 061 RCS Mont-de-Marsan

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} avril 2022, l'Assemblée Générale a pris acte que les mandats de Monsieur David BASLE, en qualité de commissaire aux comptes titulaire et de la Compagnie Fiduciaire ACE, en qualité de commissaire aux comptes suppléant sont arrivés à expiration et dans la mesure où la Loi N° 2019-486 du 22 mai 2019, dite Loi Pacte, ne rend plus cette nomination obligatoire, l'Assemblée Générale a décidé de ne pas les renouveler.

Mention sera portée au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis

L23AL01281

VELIRIC

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000,00 €
Siège social : 49 avenue du Penon
40510 Seignosse
822 399 606 RCS Dax

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2022, Monsieur Eric LAMARQUE demeurant 5 rue des Landais à Seignosse (Landes), a été nommé gérant à compter du 1^{er} janvier 2023, en remplacement de Mademoiselle Véronique RUIS, gérante démissionnaire.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dax.

L23AL01287



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuel-expertise.com

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 07 MARS 2023, l'assemblée générale extraordinaire de la société civile immobilière MIRASSOL, au capital de 100 000 euros, dont le siège social est situé 29 rue Bontemps Appartement 252 33400 TALENCE, immatriculée 903 237 444 RCS BORDEAUX, a décidé de transférer le siège social à compter de cette même date au 1 rue de la Chaumière 40100 DAX et de modifier l'article 5 des Statuts. La société est désormais immatriculée au RCS de DAX.

L23AL01296

A T E

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 345.000 euros
176 chemin de Bimbo 40600 Biscarrosse
R.C.S. de Mont de Marsan N° 441 920 071

Par AGE en date du 10.03.2023 les associés ont décidé le transfert du siège social à Biscarrosse (40600) 99 chemin du Vieux Moulin à compter du même jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis, la Gérance

L23AL01305



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

SCI LISE

Au capital de 150,00 Euros
Siège Social: LE BOURG
16560 JAULDES
RCS ANGOULEME: 484 812 730

Aux termes d'une décision de l'AGE en date du 01/05/2022, le gérant, Monsieur Jean-Claude GLADINES résidant à SAINT-ANDRE-DE-SEIGNANX (40390), 667, Route de la Moulasse a décidé de transférer le siège social de JAULDES (16560), Le Bourg, à SAINT-ANDRE-DE-SEIGNANX (40390), 667, Route de la Moulasse, à compter du 01/05/2022.

L'inscription sera faite auprès du Greffe du tribunal de commerce de DAX.

Pour avis
Le Gérant

L23AL01308



7 rue Thiers
40700 Hagetmau
Tél : 05 58 79 48 48

SCEA DE LABOUSQUERE

Société Civile d'Exploitation Agricole
Capital social : 13.600 €
Siège social : 146 chemin de Labousquère
40700 Aubagnan
N° 751 324 872 RCS Mont-de-Marsan

Suite aux délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2022, les associés ont décidé à l'unanimité :

- De modifier l'objet social de la société et d'adopter l'objet suivant : la société a pour objet : L'acquisition de tous biens ou droits immobiliers, la construction, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, l'aliénation desdits biens dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apports ou autrement. Généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

- De modifier, à effet du 31 décembre 2022, la dénomination sociale de la société en retirant de celle-ci, la forme de la société, la dénomination sociale étant désormais la suivante : **DE LABOUSQUERE** en lieu et place de : SCEA DE LABOUSQUERE.

- De transformer la SCEA en SCI sans que cela n'entraîne la création d'un nouvel être moral.

- L'adoption de nouvelles règles statutaires.

Les statuts mis à jour et les actes afférents à ces résolutions seront déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

Pour avis et mention, le Gérant

L23AL01309

**CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !**



Etude de Maîtres
Emmanuel LAFARGUE et
Benoit HOURREGUE
Notaires Associés
à Soustons
26 rue Jean Moulin

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 09 mars 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société dénommée **SCI BASILE**, Société Civile Immobilière au capital de 126.100,00 EUR immatriculée au RCS de Chambéry sous le numéro 810.640.854 de 73700 Bourg-Saint-Maurice, 25 le Vaugella Les Arcs 1800, Au 1 square de Gauley 40230 Tosse.

Et de modifier en conséquence l'article 4^{ème} des statuts.

La SCI a été constituée pour une durée de 99 ans ayant pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente « exceptionnelle » de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question,

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre d'accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes à l'objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Modification au RCS de Chambéry
Nouvelle immatriculation au RCS de Dax.

Pour avis
L23AL01310

MAÏSADOUR FINANCES

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : Route de Saint-Sever
40280 Haut-Mauco
RCS de Mont-de-Marsan n°841 645 153

Par décision de l'associée unique en date du 10 mars 2023, faisant suite à la décision du conseil d'administration de la SAS ARAMIS en date du 3 février 2023, il résulte que M. Daniel PEYRAUBE demeurant 121 chemin Baron 40700 Castaignos Souseins, né à Orthez le 6 juillet 1971, a été nommé en qualité de représentant permanent de la SAS ARAMIS, associée unique et Présidente de la SAS MAÏSADOUR FINANCES, en remplacement de M. Michel PRUGUE.

Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis
L23AL01326

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS LAPEYRADE

SARL au capital de 19.818,37 €
Siège à 64130 Espes-Undurein
RCS Pau 340 727 916

Par PV AGE du 15/03/2023, il a été décidé la modification de la dénomination sociale en **TRANSPORTS LAPEYRADE**, le transfert de siège (qui sera effectif au 14/04/2023) au 495 rue Sud Landes, ZAC Sud Landes 40300 Hastingues et de supprimer de l'objet social les «activités de scierie et d'exploitant forestier». En conséquence, l'objet social sera «La société a pour objet l'exploitation de fonds de transports nationaux et internationaux de toutes marchandises, la location de véhicules, le commerce de bois et matériaux, et toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social».

Les articles 3,4 et 2 seront modifiés en conséquence.
L23AL01349

ABONNEZ-VOUS

MD PAYROLL
SAS au capital de 500 €
Siège social : 136 Route de Lurc
40390 Saint-Martin-de-Seignanx
844 647 768 RCS de Dax

Le 08/03/2023, l'AGE a décidé de nommer président, Mme Déborah ESCONJAUREGUY 136 Route de Lurc 40390 Saint-Martin-de-Seignanx en remplacement de M. Jonathan ESCONJAUREGUY.

Mention au RCS de Dax.

L23AL01351

SCEA DU NAOU

Société Civile d'Exploitation Agricole
Capital social : 131.030 €
Siège Social : «Maison Naou» Quartier Perron 40270 Castandet
R.C.S. de Mont-de-Marsan n° 412 529 216

AVIS DE DISSOLUTION

L'associé unique en date du 31 Janvier 2023, a décidé à compter de la même date, la dissolution anticipée de la société et la nomination de Monsieur Jean Marc GOURDON demeurant à «Maison Naou» Quartier Perron 40270 Castandet en qualité de liquidateur, pour une durée illimitée. Le lieu où doit être adressé la correspondance a été fixé au siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

pour avis et mention
Le Gérant
L23AL01355



**Cabinet JL DEKENS
CONSULTANTS - TJSO**
42 rue des Jardins
40100 DAX
Tél : 05.58.97.05.82

Par décision en date du 14 mars 2023, l'associé de la société **BOURDIL BEGAAR**, SARL Unipersonnelle au capital de 10.000 euros dont le siège social est sis Bégaar (40400) 110 zone du Tucat, immatriculée au RCS de Dax N° 819 852 088, a décidé d'étendre, à compter du 14 mars 2023, l'objet social à l'activité de restaurant ;

Ancienne mention :

Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, sandwicherie, boissons à emporter, snacking, pizzas à emporter, plats à emporter, glacier, confiserie, biscuits, chocolaterie, traiteur ;

Nouvelle mention :

Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, sandwicherie, boissons à emporter, snacking, pizzas à emporter, plats à emporter, glacier, confiserie, biscuits, chocolaterie, traiteur, restaurant.

Le Gérant
L23AL01356



T.A.B
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 1088 chemin de Sablairet
40230 BENESE MAREMNE
844 666 230 RCS DAX

AVIS DE MODIFICATION

Par décision du 01/01/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle à compter du 01/01/2023.

Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après qui sont frappées de caducité :

Forme
Ancienne mention : Société par Actions Simplifiée

Nouvelle mention : Société à Responsabilité Limitée

Administration

Anciennes mentions : Président : Gilles LANCHE, demeurant au 1088 chemin du Sablairet 40230 BENESE MAREMNE

Nouvelles mentions : Gérance : Gilles LANCHE, demeurant au 1088 chemin du Sablairet 40230 BENESE MAREMNE

Durée de la Société - Siège social - Objet social

Les mentions antérieures sur la durée de la Société, son objet et son siège social restent inchangées.

Capital social

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros. Il sera désormais divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement libérées, et attribuées à l'associé unique en échange des 100 actions qu'il possède.

Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions simplifiées sont frappées de caducité.

Mention sera faite au RCS de DAX.

Pour avis,

L23AL01361



Cabinet Olivier SIRIEZ
Avocat à la Cour
60 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX

POINT BREAK

Société par actions simplifiée
au capital de 162.000 euros
Siège social : 66, place de l'Océan
40600 BISCARROSSE
RCS MONT DE MARSAN 849.169.420

REVOCACTION DG

Aux termes des décisions du Président en date du 15.03.2023, il a été décidé de révoquer Mme Sophie GAZO en sa qualité de Directeur Général et de ne pas procéder à son remplacement, et ce à compter de ce jour.

Pour Avis au RCS de MONT DE MARSAN.

Le Président
L23AL01369



**Mes Isabelle BONNARDEL
Jean DARMUZEY
Paul NOEL
Elodie LAFFARGUE**
Notaires Associés
190 rue Jules Ferry,
BP 60094
40601 Biscarrosse cedex

Suite au décès de M Yves BOUSSARD gérant la société **SCI BOUSSARD** le 07 décembre 2021.

En conséquence, les parts de **M Yves BOUSSARD** ont été réparties entre **M Gilles BOUSSARD** (25 parts) et **M Stéphane BOUSSARD** (50 parts). Suivant acte reçu par Me Isabelle BONNARDEL, notaire soussigné, le 24 février 2023, enregistré à MONT DE MARSAN, le 10 mars 2023, référence 2023 N 00351, ont été données les parts sociales par : **M Gilles BOUSSARD**, demeurant à BISCARROSSE (40600) 190 avenue de la République Au profit de **M Stéphane BOUSSARD**, demeurant à PARENTIS-EN-BORN (40160) 57 rue André Dupeyron de 7 parts sociales. Par suite de cet acte, **M Stéphane BOUSSARD** a été nommé à l'unanimité comme nouveau gérant. Suivant acte reçu par Me Isabelle BONNARDEL, notaire soussigné, le 24 février 2023, enregistré à MONT DE MARSAN, le 02 mars 2023, référence 2023 N

00304, ont été données les parts sociales par : **M Gilles BOUSSARD**, demeurant à BISCARROSSE (40600) 190 avenue de la République au profit de **Mme Shirley BOUSSARD**, demeurant à BISCARROSSE (40600) 688 Avenue Alphonse Daudet de 3parts sociales. ET PAR **M Stéphane BOUSSARD**, demeurant à PARENTIS-EN-BORN (40160) 57 rue André Dupeyron au profit de **Mme Shirley BOUSSARD**, demeurant à BISCARROSSE (40600) 688 Avenue Alphonse Daudet de 50 parts. ET PAR **Mme Rose LAYUYOUSE**, demeurant à BISCARROSSE (40600) 190 rue de la République au profit de **Mme Shirley BOUSSARD**, demeurant à BISCARROSSE (40600) 688 Avenue Alphonse Daudet de la totalité de ses parts, soit 5 parts sociales. Pour insertion, le notaire.

L23AL01380

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

« SARL LE PANACHE DES LANDES »
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : PREUILLOIN
40180 HINX
403 617 640 RCS DAX

Aux termes des décisions unanimes du 6 mars 2023, les associés ont pris acte de la décision prise par M. Jean-Luc BROCA de démissionner, à compter rétroactivement du 31 décembre 2022, de ses fonctions de gérant et ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau gérant, Monsieur Jean LAFARGUE, demeurant à BASTENNES - 40 360 163, Impasse de Tioucamp «, pour une durée indéterminée, à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2023.

Le nom de Monsieur Jean-Luc BROCA a été retiré de l'article 27 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Jean LAFARGUE, nouveau gérant.

Pour avis
La Gérance
L23AL01386



LASSALLE ET FILS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 18.000 euros
Siège social : 75 rue de Courthablat
40000 Mont-de-Marsan
326 624 830 RCS Mont-de-Marsan

Aux termes d'une décision en date du 15 février 2023, la gérance de la Société à Responsabilité Limitée LASSALLE ET FILS a décidé de transférer le siège social du 75 rue de Courthablat 40000 Mont-de-Marsan au 754 allée des Mésanges 40090 Saint-Avit à compter du 15 février 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance
L23AL01400

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET

**CHRISAVIT**

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 14 Hameau de Lucatet
40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE
RCS DAX 802 228 833

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décisions de l'associé unique du 28/02/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable.

A été nommé liquidateur, Monsieur Christian, Yvon SAVOURAT, demeurant à 14 Hameau de Lucatet 40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus suivant la loi pour procéder aux opérations de liquidation.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé à 14 Hameau de Lucatet 40230 SAINT VINCENT DE TYROSSE, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DAX.

Mention sera faite au RCS de DAX.
Pour avis

L23AL01215

SCI D'ICI ET D'AILLEURS

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 815 route de pujo
40190 SAINT CRICQ VILLENEUVE
RCS de MONT-DE-MARSAN
n°834 037 319

L'Assemblée générale extraordinaire du 10/03/2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 10/03/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. VANDROUX MICHEL GERARD, demeurant 815 ROUTE DE PUJO, 40190 SAINT CRICQ VILLENEUVE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de MONT-DE-MARSAN.

Pour avis
LE GERANT MR VANDROUX MICHEL
L23AL01301

MARGUERITE

SCCV au capital de 200 €
Siège social : 1 RUE LARRAT
40130 CAPBRETON
RCS de DAX n°841 069 057

L'Assemblée générale extraordinaire du 15/12/2022 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 15/12/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. VIDOUDEZ DANIEL, demeurant 1 RUE LARRAT, 40130 CAPBRETON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de DAX.

Pour avis
LE LIQUIDATEUR

L23AL01317

ABONNEZ-VOUS



125 Avenue Saint-Vincent-de-Paul
40100 Dax
Tél. 05 58 74 98 01

THEMIS EVALUATION

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 2.000 euros
Siège social : 20 rue des Charmilles
40100 Dax
Siège de liquidation : Impasse Beausoleil
40130 Capbreton
879 169 878 RCS Dax

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} Mars 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Philippe SAINTORENS, demeurant Impasse Beausoleil 40130 Capbreton, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Impasse Beausoleil 40130 Capbreton. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le Liquidateur
L23AL01322

SCI GLS

Au Capital de 13.720,41 EUR
siège : 40230 Tosse, Route du Petit Lac
Immatriculée au RCS Dax 411 561 160

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2022, l'assemblée des associés a

- Décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2022 et nommé en qualité de liquidateur Monsieur Sylvain PERARD demeurant à 40140 Soustons, Quartier Malakoff avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre tous les membres de la société, à proportion de leurs droits sociaux respectifs.

- Fixé le siège de la liquidation au siège de la société.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

- Mention sera faite au RCS de Dax.

Pour avis, le Notaire
L23AL01389



Experts comptables-
Commissaires aux comptes
MERIGNAC - PUGNAC - LA TESTE DE
BUCH
www.audial.fr

SCI ARRABER

Société civile Immobilière au capital de
1067,14 euros
Siège social : 52 rue Mericam
40800 AIRE-SUR-ADOUR
350 754 230 RCS MONT-DE-MARSAN

DISSOLUTION

Par une déclaration de dissolution en date du 28 février 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la SCI ARRABER à compter du même jour

et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les termes de ladite déclaration.

A été nommé comme liquidateur, Monsieur Jean-Paul ARRAGON-BERDOT, demeurant 16 allée de la vergue, 33680 LACANAU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 16 allée de la vergue, 33680 LACANAU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de MONT-DE-MARSAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur
L23AL01401

CLÔTURES**EARL LE CHAI PUYOLAIS**

en Liquidation
Capital social : 10.000 €
Siège social : 365 Quartier de Sérés
40320 Puyol-Cazalet
RCS Mont-de-Marsan n° 494.052.806

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2022 les associés ont :

- Approuvé les comptes de liquidation.

- Donné quitus au Liquidateur M. Fabien DESSERETZ demeurant 1100 route de Pimbo, Larrat, 40320 Puyol-Cazalet et déchargé ce dernier de son mandat.

- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Mont-de-Marsan.

Mention sera faite au RCS : Mont-de-Marsan.

Pour avis
L23AL01095

LAVRADOR DEL RIO

Société civile immobilière
Au capital de 22.800,00 EUR
Siège social : CAPBRETON (40130)
5 rue Dangou
441 768 397 RCS DAX

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 5 novembre 2021, les associés ont approuvé les rapports et comptes et ont donné quitus au liquidateur qu'ils ont déchargé de sa mission. Les associés ont prononcé la clôture de la liquidation de la société au 31 décembre 2020.

Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Dax (Landes).

Pour avis
L23AL01108

SARL HUILE DE CODE

Société en liquidation au capital de 700 €
Siège Social : 236 avenue de Canenx
40000 Mont-de-Marsan
RCS N° 532 970 076 de Mont-de-Marsan

L'Assemblée Générale Ordinaire de clôture de la liquidation de cette société a été tenue le 20 janvier 2023.

Elle a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Yves DIMBERNAT de son mandat de Liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/10/2022.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Le Liquidateur
L23AL01268

In Extenso**SUD ATLANTIQUE**

Agence de Bayonne
6 bis Chemin de Hayet
64100 Bayonne

LA PETITE GARE

Société civile en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : 723Bis Route de Bayonne
40230 Bénésse-Maremne
Siège de liquidation : 723Bis Route de Bayonne 40230 Bénésse-Maremne
522 447 093 RCS Dax

L'Assemblée Générale réunie le 27 février 2023 au 723 bis Route de Bayonne 40230 Bénésse-Maremne a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Marc ROMATET, demeurant 723 bis, Route de Bayonne 40230 Bénésse-Maremne, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 31 décembre 2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

L23AL01323

ISACOR

Société civile immobilière
Au capital de 45.734,70 euros
Siège social : 1009 rue de Loustalot
Résidence Le Pont Volant
Appartement 301
40990 Saint-Paul-lès-Dax
384 827 424 RCS Dax

Suivant PV de l'AGE en date du 1^{er} mars 2023, les associés ont approuvé les comptes, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de sa mission. Ils ont prononcé la clôture de la liquidation de la société à compter du 1^{er} mars 2023.

Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Dax (Landes).

Pour avis
L23AL01344

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET

SCI LE LOUN
Au capital de 122 416,56 eur
Siège : 40230 Benesse-Mareinne
Le Bigne, 1009 Chemin de Lasté
Immatriculée au RCS Dax 394 771 885

AVIS DE RADIATION

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mars 2023, l'assemblée des associés a

- Approuvé le compte de clôture du liquidateur, la radiation de la société et donné quitus au liquidateur.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la radiation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

- Mention sera faite au RCS de Dax.

Pour avis, le Notaire

L23AL01346

LOCATIONS GERANCES


FIDUCIAL
SOFIRAL
Rue du Cardinal Richaud
33000 BORDEAUX

La location-gérance consentie par Monsieur Laurent **BONINI**, demeurant 16 Chemin des Champs, 33480 Castelnau de-Médoc à la société **J.B.M.**, SASU au capital de 2.000 €, dont le siège social est situé 25 avenue Maurice Martin, 40200 Mimizan, immatriculée au RCS de Mont de-Marsan sous le n°882 512 072, représentée par M. Jordan **BONINI**, suivant acte sous seing privé en date à Saint-Médard-en-Jalles du 30 mars 2022, portant sur un fonds de vente de glace sur place, et autres, situé 29 avenue Maurice Martin, 40200 Mimizan, pour une durée de six (6) mois à pris fin le 30 septembre 2022 par l'arrivée du terme.

Pour unique avis

La société J.B.M., le locataire-gérant
L23AL01332

FONDS DE COMMERCE


Notaire

SCP Olivier DARMAILLACQ
& Philippe DUCASSE
Notaires Associés
à Soustons

Suivant acte reçu par Maître Philippe DUCASSE, le vingt-huit février deux mille vingt trois enregistré au SPFE de Mont-de-Marsan le 7 mars 2023 Dossier 2023 14456 référence 2023 N 00333.

La Société dénommée **ORPHANS VILLAGE**, Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à Soorts-Hossegor (40150 Landes) 245 avenue de la Tuilerie identifiée sous le numéro SIREN 898 870 514 RCS Dax.

A cédé à la Société dénommée **SOULKITCHEN**, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.200,00 € ayant son siège social à Soorts-Hossegor (40150 Landes) 2319 Route des Lacs identifiée sous le numéro SIREN 883 695 108 RCS Dax.

Un fonds de commerce de Lieu de vie dynamique espace coworking petite restauration bar sans licence IV café friperie et toutes autres animations pour offrir un moment de convivialité aux visiteurs connu sous le nom de ORPHANS VILLAGE sur le KBIS et sous le nom FOLK COFFEE WORK HOUSE sur l'enseigne apposée sur le fonds situé et exploité à Soorts-Hossegor (40150), 245 Avenue de la Tuilerie.

Prix : cent cinquante mille euros (150.000,00 €) s'appliquant savoir :

- Aux éléments incorporels pour quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-quatre euros cinquante-quatre centimes (91.524,54 €)

- Aux éléments corporels pour cinquante-huit mille quatre cent soixante quinze euros quarante-six centimes (58.475,46 €)

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître DUCASSE, notaire à Soustons, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion, Me DUCASSE
L23AL01292

Suivant acte sous seing privé en date du 22 février 2023 enregistré au Service de l'Enregistrement et de la Publicité Foncière de Mont-de-Marsan le 9 mars 2023 dossier 2023 00014951, référence 4004P01 2023 A 00474,

la Société **SARL CANTIN.B**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000 €, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le numéro 820 725 216 dont le siège social est sis 7,9 rue des Cordeliers à Mont-de-Marsan (40000) a vendu à la société **SARL JOROLO**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 €, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le numéro 948 187 638 dont le siège social est 925 route de Saint-Pierre du-Mont 40280 Haut-Mauco, un fonds de commerce de prêt-à-porter, chaussures, maroquinerie, bijoux, parfums et accessoires de mode exploité 7,911 rue des Cordeliers 40000 Mont-de-Marsan moyennant le prix de 240.000 €.

Entrée en jouissance le 23 février 2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la publication au 217 avenue du Corps Franc Pomiès 40280 Saint-Pierre-du-Mont.

L23AL01302


extencia

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

AVIS DE CESSON

Suivant acte sous seing privé en date du 1^{er} mars 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'enregistrement de Mont de Marsan sous les mentions Dossier 2023 00014856, référence 4004P01 2023 A 00468, la Société « **SEARL PHARMACIE BREHANT** », immatriculée au RCS de MONT DE MARSAN sous le numéro 512 541 921, a cédé à la société « **PHARMACIE MANNESSIEZ** » SELAS au capital de 40 000 Euros, RCS MONT DE MARSAN 948 997 630, une officine de Pharmacie, exploitée à MORCENX -LA-NOUVELLE (40110) 23 Place Aristide Briand, avec tous les éléments corporels et incorporels la composant. L'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} mars 2023. La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix de 2 550 000 Euros s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 2 427 865 Euros
- aux éléments corporels pour 122 135 Euros

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au siège social sis à MORCENX-LA-NOUVELLE (40110) 23 Place Aristide Briand, où il est fait élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales. La correspondance sera adressée à Maître Patricia ETIENNE, Avocat située 25 Allées Paulmy, 64100 BAYONNE, séquestre amiable du prix du fonds.

Pour insertion
L23AL01307


Notaire

SCP Olivier DARMAILLACQ
& Philippe DUCASSE
Notaires Associés
à Soustons

Suivant acte reçu par Maître Philippe DUCASSE, le quatre mars deux mille vingt-trois enregistré au SPFE de Mont-de-Marsan le 9 mars 2023 Dossier 2023 14914 Référence 2023 N 00341.

La Société dénommée **LE TRANSAT MOLIETS**, Société par Actions Simplifiée au capital de 34.310,00 € ayant son siège social à Moliets-et-Maâ (40660 Landes) Centre Commercial les goubets Lot n°13 identifiée sous le numéro SIREN 827 817 016 RCS Dax.

A cédé à :

La Société dénommée **C&M L'OCEAN**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à Dax (Landes) 131 route de saubagnacq identifiée sous le numéro SIREN 948 941 869.

Un fonds de commerce de restauration, pizzeria, plats à emporter, bar, café connu sous le nom de LE TRANSAT situé et exploité à Moliets-et-Maâ, Centre commercial les Goubets n°13.

Prix : cinq cent quatre-vingt-seize mille euros (596.000,00 €) s'appliquant savoir :

Aux éléments incorporels pour quatre cent soixante-seize mille euros (476.000,00 €)

Aux éléments corporels pour cent vingt mille euros (120.000,00 €)

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître DUCASSE, notaire à Soustons, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Pour insertion, Me DUCASSE
L23AL01316


FIDUCIAL
SOFIRAL
Rue du Cardinal Richaud
33000 BORDEAUX

Suivant acte électronique en date à Bordeaux du 8 mars 2023, enregistré au SIE de Mont-de-Marsan le 10/03/2023 dossier 2023 00015171 référence 4004P01 2023 A 00477,

Monsieur Laurent **BONINI**, né le 12 décembre 1965 à Castelnau-de-Médoc (33), de nationalité française, demeurant 16 Chemin des Champs, 33480 Castelnau de-Médoc,

A cédé à

La société **J.B.M.**, Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 2.000 euros, dont le siège social est situé 25 avenue Maurice Martin, 40200 Mimizan, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le numéro 882 512 072, représentée par Monsieur Jordan **BONINI**, Président,

Un fonds de commerce de vente à emporter en restauration rapide, glaces, pâtisseries, pizzas sans fabrication, crêperie, boissons non alcoolisées fixe et ambulante sis et exploité 29 avenue Maurice Martin 40200 Mimizan, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant,

Moyennant le prix de 100.000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1^{er} mars 2023.

Les oppositions, effectuées par acte extra-judiciaire ou lettre recommandée, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège social 29 avenue Maurice Martin 40200 Mimizan, où domicile est élu à cet effet.

Pour avis

L23AL01333


IDOANE
AVOCATS & NOTAIRES

DUPOUY & ASSOCIES
Hossegor - Tarnos (40)
Biarritz - Bayonne - Pau (64)
Juillan - Ossun (65)

CESSION DE FONDS ARTISANAL

Suivant acte reçu par Me Rémi DUPOUY, Notaire à Soorts-Hossegor le 09 février 2023 enregistré à Mont-de-Marsan le 28 février 2023, a été cédé un fonds de commerce de glacier exploité à Capbreton (40130) 36 rue du Général de Gaulle, connu sous le nom commercial GOURMANDISES D'AILLEURS,

par La Société **GOURMANDISES D'AILLEURS**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à Capbreton (40130), 36 rue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 882 935 281 et immatriculée au RCS de Dax.

Au profit de La Société **TONTON MATT**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.500,00€, dont le siège est à Capbreton (40130), 36 rue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 922 129 580 et immatriculée au RCS de Dax.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trente mille euros (30.000,00 EUR), s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour trente mille euros (30 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire

L23AL01362

Prescripteur,
Une annonce à Paris, Marseille, Lyon,
Strasbourg, Lille, Nantes...
Ne cherchez plus un correspondant,

LES ANNONCES LANDAISES
se chargent de tout

- un gain de temps,
- un seul interlocuteur,
- un meilleur service,
- une fiabilité de notre correspondant,
- aucun surcoût.

REGIMES MATRIMONIAUX



Me Angélique MONTAGNER
Notaire
12 avenue de Laubian
Seignosse (Landes)

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Angélique MONTAGNER, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à Seignosse, 12 avenue de Laubian, CRPCEN 40058, le 8 mars 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la séparation de biens pure et simple entre :

Monsieur Jean Henri Pierre AGUT, Inspecteur sinistres assurance, et Madame Sandrine Andrée Patricia CARRERE, agent commercial en immobilier, demeurant ensemble à Soorts-Hossegor (40150) 209 Impasse des Arrières.

Monsieur est né à Condom (32100) le 21 avril 1968,

Madame est née à Condom (32100) le 17 février 1968.

Mariés à la mairie de Condom (32100) le 8 juin 2019 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion le Notaire

L23AL01343

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nathalie RUIZ, notaire associée de la Société par Actions Simplifiée «Éléonore SELLES, Nathalie RUIZ et Julie GOURICHON-ESTÉCAHANDY, notaires associés» titulaire d'un Office notarial dont le siège est à Lescaur (Pyrénées-Atlantiques), 3 rue de Satao, CRPCEN 64011, le 18 janvier 2023, a été reçu l'aménagement du régime matrimonial de M. Yves Jean BORTELLE et Mme Carole GALBOIS, son épouse, demeurant ensemble à Soorts-Hossegor (40150) 794 avenue du Super Hossegor. M. est né à Pau (64000) le 28 août 1958, Mme est née à Pau (64000) le 24 août 1971.

Mariés à la mairie de La Bretagne Saint Denis (97490) le 21 juin 1996 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Avec mise en communauté d'un bien propre de Monsieur BORTELLE.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

L23AL01347

LES ANNONCES
LANDAISES

SERVICE
ABONNEMENT

TÉL. 05 58 45 03 03

contact@annonces-landaises.com

AUTRES ANNONCES



Me Marlon BERNADET
Notaire
40120 Roquefort

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe du 26 juillet 2022, Monsieur René Marcel CLABAUX veuf et non remarié de Madame Marie Alexandrine MOTARD, né à PARIS 13ème, le 13 septembre 1926, demeurant à ROQUEFORT (40120), 155 chemin de Lago et décédé à CAMBÓ LES BAINS (64250) le 12 janvier 2023, a institué des légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Marion BERNADET, notaire à ROQUEFORT, suivant procès-verbal d'ouverture et de description de testament dressé le 06 mars 2023, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine compte tenu du caractère universel de leur legs et de l'absence d'héritier réservataire, et dont la copie authentique a été reçue au Tribunal Judiciaire de MONT DE MARSAN (40000), le 08 mars 2023.

Les oppositions à l'exercice des droits des légataires universels pourront être formées auprès de Me Marion BERNADET, notaire à ROQUEFORT, références CRPCEN 40015, en charge du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe dudit Tribunal Judiciaire de la copie authentique du procès-verbal d'ouverture et de description du testament et de la copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour Avis
Me Bernadet

L23AL01339

ADDITIFS RECTIFICATIFS

SCCV SAINT PAUL HÉNÉA

Rectificatif à l'annonce parue dans Les Annonces Landaises, n°4052, le 04/03/2023, concernant la SCCV SAINT PAUL HÉNÉA, au capital de 1.000 euros, Siège social : 642 avenue du Touring Club 40150 Hossegor, RCS Dax 848 739 272.

Il fallait lire : aux termes d'une décision de dissolution en date du 14/03/2023, la société L'ARRAYADE, Société par Actions Simplifiée au capital de 551.103,27 euros dont le siège social est 642 Avenue du Touring Club 40150 Hossegor immatriculée au RCS Dax n°328 466 792 a, en sa qualité d'associé unique de la société SCCV SAINT PAUL HÉNÉA, décidé de la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil, les créanciers de la société SCCV SAINT PAUL HÉNÉA peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Dax.

La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS de Dax s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Le Gérant

L23AL01364

SCCV CAP FOCH 2017

Rectificatif à l'annonce parue dans Les Annonces Landaises, n°4052, le 04/03/2023, concernant la SCCV CAP FOCH 2017, au capital de 1.000 euros, Siège social : 642 avenue du Touring Club 40150 Hossegor, RCS Dax 827 932 179.

Il fallait lire : aux termes d'une décision de dissolution en date du 14/03/2023, la société L'ARRAYADE, Société par actions simplifiée au capital de 551.103,27 euros dont le siège social est 642 Avenue du Touring Club 40150 Hossegor immatriculée au RCS Dax n°328 466 792 a, en sa qualité d'associé unique de la société SCCV CAP FOCH 2017, décidé de la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil, les créanciers de la société SCCV CAP FOCH 2017 peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Dax.

La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS de DAX s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Le Gérant

L23AL01365

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 10 mars 2023)

DEPIERE Laurent, Patrick, 236 Impasse des Lauriers 40090 Saint Perdon, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 530 073 410. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire au visa de l'article L.681-2 II du Code de Commerce, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2022, désignant liquidateur SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC. 2023_4002_344

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 10 mars 2023)

SARL ATTARD IMMOBILIER, 56 Avenue du Président Kennedy 40000 Mont-de-Marsan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 534 901 533.

Agences immobilières. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2022, désignant administrateur SELARL JULIEN ALLART, prise en la personne de Me Julien ALLART 66 allées Marines, Espace Rivé Gauche 64100 Bayonne avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL EKIP', prise en la per-

sonne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce. 2023_4002_343

SAS CHALOSSE TRANSPORT, 60 Route de Campagne 40500 Aurice, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 803 327 642. Autres transports routiers de voyageurs. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2022, désignant administrateur SELARL JULIEN ALLART, prise en la personne de Me Julien ALLART 66 allées Marines, Espace Rive Gauche 64100 Bayonne avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELAS GUERIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2 rue du 49ème 64100 Bayonne. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. 2023_4002_349

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 10 mars 2023)

VANKEIRSBILCK Soizic, Marlène, 2657 Route de la Base 40090 Uchacq-et-Parentis, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 851 965 491. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4002_345

SARL LE BON ACCUEIL, 3 Rue du Maréchal Bosquet 40000 Mont-de-Marsan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 433 334 901. Restauration de type traditionnel. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4002_346

SARL LE GRENIER GASCON, 223 Avenue du 8 Mai 1945, 40160 Parentis-en-Born, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 879 176 675. Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur événements et marchés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. 2023_4002_347



POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 58 45 03 03

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM

SARL CHACAPA FILMS, 468 Chemin du Moulin 40420 Le Sen, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 809 232 846. Production de films pour le cinéma. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4002_348

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DAX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 15 mars 2023)

SARL La Mercerie Créative, 90 Place du Luc 40400 Tartas, RCS Greffe de Dax 905 166 336. Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue du 49^{ème} RI, BP 8278, 64182 Bayonne Cedex. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_406

SARL LES 2 K, 11 Rue Georges Brassens 40180 Narrosse, RCS Greffe de Dax 899 921 928.

Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL MJPA prise en la personne de Me ABBADIE Philippine, Marie, Catherine 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_407

SARL PHENIX RETRO CONCEPT, 109 Avenue de la Liberté 40350 Pouillon, RCS Greffe de Dax 827 953 316. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur EKIP[®] en la personne de Me François LEGRAND 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_408

SAS AVENIR DATA, 1 Rue de la Gare 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 880 587 258. Traitement de données, hébergement et activités connexes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL MJPA prise en la personne de Me ABBADIE Philippine, Marie, Catherine 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_409

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 15 mars 2023)

SARL LAGOON SURF DISTRIBUTION, 37 Allée des Brimbelles 40390 Saint-Martin-de-Seignanx, RCS Greffe de Dax 394 840 631. Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue du 49^{ème} RI, BP 8278, 64182 Bayonne Cedex. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_404

ABONNEZ-VOUS

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 15 mars 2023)

SARL VICTOINE, 281 Rue du Château 40300 Peyrehorade, RCS Greffe de Dax 492 622 972. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Février 2023, désignant liquidateur EKIP[®] en la personne de Me François LEGRAND 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2023_4001_405

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 15 mars 2023)

SARLU SUD OUEST SERVICE'S, Rue du Pays d'Orthe, Zae Atlantisud, 40230 Saint-Geours-de-Maremne, RCS Greffe de Dax 332 075 720. Autre imprimerie (labeur). Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES en la personne de Me Hélène Branchu-Bord 2, rue du 49^{ème} RI, BP 8278, 64182 Bayonne Cedex.

2023_4001_401

SARL S.O.S PRINT&PACK, 183 Rue du Pays d'Orthe, Zae Atlantisud 40230 Saint-Geours-de-Maremne, RCS Greffe de Dax 817 402 472. Activités des sociétés holding. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES en la personne de Me Hélène BRANCHU BORD 2 rue du 49^{ème} RI, BP 8278, 64182 Bayonne Cedex.

2023_4001_402

SARL S.O.S PACKAGING, 183 Rue du Pays d'Orthe, Zae Atlantisud 40230 Saint-Geours-de-Maremne, RCS Greffe de Dax 819 368 549. Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES en la personne de Me Hélène BRANCHU BORD 2 rue du 49^{ème} RI, BP 8278, 64182 Bayonne Cedex.

2023_4001_403

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONT-DE-MARSAN

Dossier N° RG 07/00035. N° Portail DBYM-W-B6X-BKPK.

Par jugement en date du 09 mars 2023, le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de Marie Josée LAVAYSSE, demeurant Mouchan 32330 Mouchan.

Répertoire des métiers : 440 772 143

Nom commercial : LAVAYSSE Marie Josée

Activité : Agriculteur

A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan,

le 09 Mars 2023

Le Greffier L23AL01284

Dossier N° RG 22/00001. N° Portail DBYM-W-B7G-DANM

Par jugement en date du 09 Mars 2023, le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan a arrêté le plan de redressement sur 14 années organisant la continuation de l'entreprise de l'**EARL DE MARINOT**, demeurant 3578 route de Lourgon 40230 St-Geours de-Maremne et ses co-dirigeants/exploitants Monsieur Jean-Luc CAPLANNE et Madame Séverine CAPLANNE demeurant 3574 route de Lourgon, 40230 St-Geours de-Maremne.

RCS Dax : 329 327 076 00017

Nom commercial : EARL MARINOT

Activité : culture de céréales

A nommé pour la durée du plan Commissaire à l'exécution du plan : SELARL EKIP[®] prise en la personne de Me François LEGRAND, 7B place Saint-Louis, 40000 Mont-de-Marsan.

Juge Commissaire : Mme Carine VALIAME

A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan

le 09 mars 2023

Le Greffier L23AL01285

Dossier N° RG 22/00026. N° Portail DBYM-W-B7G-DDWK.

Par jugement en date du 09 mars 2023, le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, a ouvert une procédure de liquidation judiciaire sur conversion d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de Mme Patricia **BLANCHET** demeurant De Bourdeys 40430 Callen.

Activité : agriculture

A constaté l'état de cessation des paiements au : 10/11/2022

A nommé :

Mandataire Judiciaire : SELARL EKIP[®] 7 bis place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan.

Juge Commissaire : Mme Carine VALIAME.

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL EKIP[®] 7 bis place Saint-Louis 40000

Mont-de-Marsan au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

A ordonné la publicité dudit jugement.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan

Le 09 Mars 2023

Le Greffier L23AL01286

Dossier N° RG 16/00012. N° Portail DBYM-W-B7A-CIBW.

Par jugement en date du 09 Mars 2023, le Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan, a rendu un jugement d'homologation du protocole d'accord entre la SELARL EKIP agissant en qualité de liquidateur de l'**EARL DU GRAND PARAGE** et Monsieur Eric DESPAGNET et Madame Marie José DARTIGUELONGUE épouse DESPAGNET, coassociés exploitant, selon l'article R611-43.

EARL DU GRAND PARAGE, demeurant Lieudit «Parage» 40090 St-Martin d'Oney.

Répertoire des métiers : 418 609 186

Nom commercial : EARL DU GRAND PARAGE

Activité : Agriculteur

A ordonné la publicité dudit jugement qui est déposé au greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance selon l'article R611-44.

Pour extrait, Fait à Mont-de-Marsan

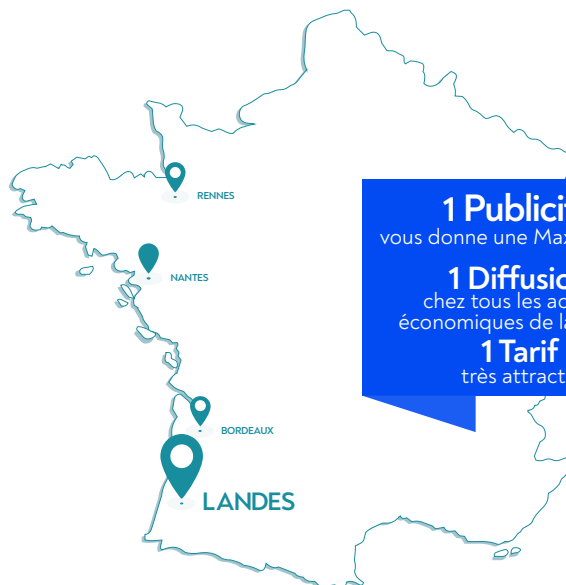
Le 09 Mars 2023

Le Greffier L23AL01288

LES ANNONCES LANDAISES

SE CHARGENT DE VOTRE PUBLICITÉ

LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL TOUS LES SAMEDIS



1 Publicité vous donne une Maxi visibilité

1 Diffusion chez tous les acteurs économiques de la région

1 Tarif très attractif

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 141,57	-1,0%	10,3%	12,1%	7 373,21	6 594,57	France
SBF 120	5 468,48	-1,1%	10,0%	10,7%	5 649,72	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 179,47	-1,4%	10,2%	11,7%	4 313,78	3 856,09	Europe
S&P 500	3 920,18	-5,2%	2,1%	-6,1%	4 179,76	3 808,10	USA
NASDAQ 100	12 184,27	-3,2%	11,4%	-6,6%	12 803,14	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 637,11	-4,0%	2,5%	6,2%	8 014,31	7 451,74	Royaume-Uni
DAX 30	15 232,83	-1,0%	9,4%	9,4%	15 653,58	14 069,26	Allemagne
SMI	10 716,72	-4,6%	-0,1%	-8,2%	11 435,99	10 632,05	Suisse
NIKKEI	27 222,04	-1,4%	4,3%	7,6%	28 623,15	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 245,31	-1,5%	5,1%	0,7%	3 328,39	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AE LIS FARMA	14,16	-0,4%	4,6%	4,9%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-10,8%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	4,00	-2,4%	-11,9%	77,4%	4,58	4,00	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	N/A	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,97	31,7%	73,1%	53,9%	2,32	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	-0,8%	12,8%	-1,0%	66,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	482,00	3,0%	1,7%	12,3%	490,00	458,00	6,8%
EAUX DE ROYAN	82,50	-0,6%	0,0%	-2,3%	83,00	77,00	7,8%
EUROPLASMA	1,50	1,4%	114,0%	-99,6%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	1,51	-1,0%	-0,6%	-35,7%	1,66	1,50	-
GASCOGNE	4,20	-3,4%	-6,0%	35,5%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	6,70	14,9%	38,4%	-19,7%	7,12	4,95	0,9%
GPE PAROT (AUTO)	2,10	-4,1%	-1,9%	5,8%	2,21	1,87	-
HYDROGENE DE FRANCE	19,98	-7,5%	-4,4%	-35,1%	22,70	19,74	-
HUNYVERS	13,30	-8,0%	12,2%	12,0%	14,85	11,90	-
I.CERAM	9,26	-15,0%	-9,2%	-17,4%	13,95	9,26	-
I2S	5,95	-3,3%	-2,5%	13,4%	6,30	5,85	2,4%
IMMERSION	3,53	-16,0%	37,9%	-24,2%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,18	-4,6%	5,0%	-40,4%	0,19	0,17	-
KLARSEN DATA	2,28	49,7%	47,7%	4,4%	2,37	1,47	-
LECTRA	34,85	-8,4%	-1,0%	-9,8%	40,70	33,55	1,4%
LEGRAND	86,54	-0,7%	15,7%	2,4%	89,52	75,22	2,2%
MULTIMICROCLOUD	0,35	-12,9%	-12,5%	N/A	0,44	0,35	-
O SORBET D'AMOUR	1,46	0,0%	20,7%	-26,6%	1,99	1,20	-
OENEO	15,15	3,1%	8,2%	13,3%	15,50	13,90	2,0%
POUJOLAT	27,80	-7,3%	0,0%	50,9%	32,60	27,60	0,8%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	9,7%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	3,89	13,1%	17,9%	-10,6%	4,20	3,40	-
VALBIOTIS	4,28	8,6%	18,9%	-14,4%	4,44	3,59	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

AU TEMPS DE GISCHIA ET SES AMIS

En lien avec le Centre Pompidou à Paris et d'autres institutions, le musée de Borda de Dax met en regard des œuvres du peintre dacquois Léon Gischia (1903-1991) avec celles de Fernand Léger, François Desnoyer ou Alexandre Calder. Une « exposition d'intérêt national », labellisée par le ministère de la Culture.

Par Julie DUCOURAU

« **L**a Femme au corsage rayé », œuvre cubiste qui sert l'affiche de l'exposition « dGénération », fut réalisée après la Libération par Léon Gischia. Une façon de manifester la volonté de réhabiliter ce mouvement fondateur de l'art moderne, considéré comme « dégénéré » par les Nazis durant l'Occupation.

Du début des années 1930 aux années 1960, c'est à un voyage chronologique qu'invite la scénographie dacquoise. « Nous avons essayé de présenter ces « 20 jeunes peintres de tradition française » qui avaient, sous ce nom, pris le risque d'exposer à la galerie Braun, le 10 mai 1941, dans le Paris occupé », explique Guillaume Cournil, directeur du musée de Borda. Des œuvres ont été prêtées à Dax par le Centre national des arts plastiques, les musées des Beaux-Arts de Bordeaux, Libourne, Poitiers, Pau, Agen ou le musée Bonnat de Bayonne. À partir de mai, des tableaux de Beaubourg y seront présentés.



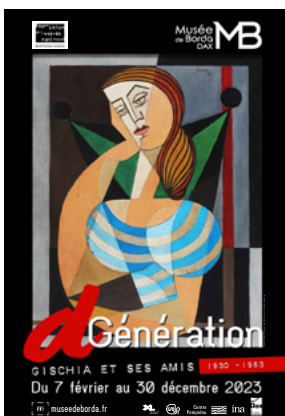
GUILLAUME
CORNIL

MARIE-CHRISTINE
MELENDEZ

deux fois par sa femme Gerry après la mort de l'artiste à Venise. Nous avons l'obligation morale de l'évoquer régulièrement », lui qui naquit à Dax en 1903 d'un père industriel et banquier, avant de s'envoler pour New York comme dessinateur publicitaire et rentrer à Paris où il finira par s'imposer en homme de l'art complet, au côté notamment de Jean Vilar pour créer le style du Théâtre national populaire.

Cette nouvelle exposition Gischia est une réussite par les œuvres exposées et la scénographie immersive. Entre une radio des années 1950 pour des sons et musiques d'époque et une télévision en noir et blanc diffusant des interviews, le vieux téléphone noir, en tournant les numéros comme autrefois, donne à entendre les voix de Fernand Léger ou d'Alexandre Calder, là devant leurs œuvres.

« Génération Gischia et ses amis. 1930-1963 »
Jusqu'au 30 décembre
Musée de Borda - 11 bis rue des Carmes - Dax
www.museedeborda.fr



UNE SCÉNOGRAPHIE IMMERSIVE

Cette exposition, à voir et revoir puisqu'elle est évolutive, est dans les cartons depuis 2020 quand Marie-Christine Melendez, directrice adjointe, passa son confinement à lire et relire des livres sur Gischia. « Le musée de Borda dispose d'une collection de 650 objets Gischia, légués en